

PROVINCIALE

BIBLIOTECA

Enle

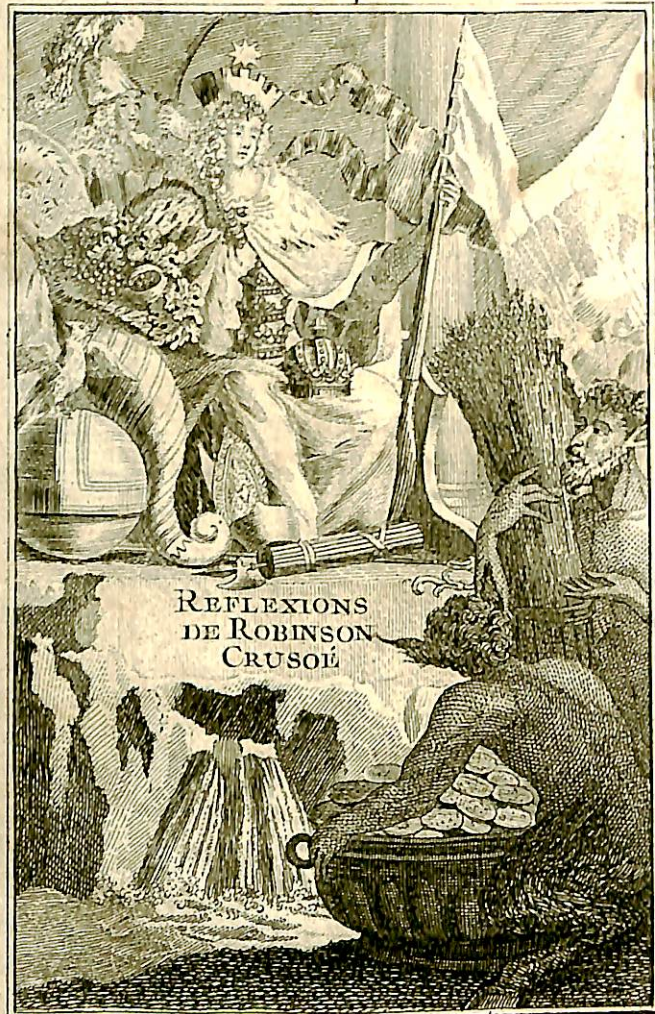
D'Errico

171

'E. STIGLIANI'

MATERA

Frontispice.



Les biens & les grandeurs n'ont que de vains appas,
Puisque tant de mortels ne s'en contentent pas.

LA VIE
ET LES
AVENTURES
SURPRENANTES
DE
ROBINSON CRUSOE.
CONTENANT

Son retour dans son Ile, ses autres nouveaux
Voyages & ses Réflexions

TRADUIT DE L'ANGLAIS

TOME CINQUIEME

Nouvelle Edition avec figures.

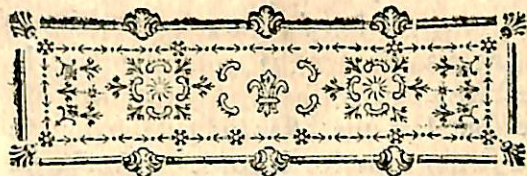


A PARIS,

Chez **LAURENT PRAULT**, Quai des
Augustins, à la Source des Sciences.

M. DCC. LXXIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



PRÉFACE

DU

TRADUCTEUR.



OICI enfin l'énigme des *Aventures de ROBINSON CRUSOË* : c'est une espèce de *Télémaque Bourgeois*, dont le but est de porter les hommes ordinaires à la vertu & à la sagesse, par des événemens accompagnés de réflexions. Il y a pourtant quelque chose de plus dans l'histoire de *Robinson* que dans les *Aventures des Télémaque* ; ce n'est pas un simple Roman, c'est plutôt une *Histoire Allégorique*, dont chaque incident est un emblème de quelque particularité de la vie de notre Auteur. Je n'en dis pas davantage sur cet article, parce qu'il l'a traité à fond lui-même dans sa Préface, que j'ai traduite de
Partie V. * a

l'Anglois, & dont je conseille fort la lecture à tous ces hommes brusques, qui se sont fait une assez ridicule habitude de sauter tous les discours préliminaires des livres.

L'ouvrage qu'on donne ici au Public, & qui fait le cinquième volume de *Robinson Crusoe*, est de tout un autre tout que les deux parties précédentes, quoiqu'il rende à un même but. L'Auteur y met, pour ainsi dire, la dernière main à son projet de réformer les hommes, & de les engager à se conduire d'une manière digne de l'excellence de leur nature. Il n'est pas content de leur avoir donné des instructions enveloppées dans des fables, il trouve bon d'étendre ses préceptes, & de les donner d'une manière directe, afin que rien n'y échappe à la pénétration du grand nombre de lecteurs qui n'ont pas assez de génie pour démêler l'ame de l'allégorie, du corps qui l'enveloppe.

Il ne faut donc plus s'attendre ici à voir un marinier sans étude, qui communique au Public les impressions que les différens événemens de sa vie ont faites sur son esprit, & qui les communique d'une manière qui caractérise un bon

sens déstitué du secours des lumières acquises. L'Auteur quitte le masque dans ce cinquième volume, il y parle en Philosophe, & en homme de lettres; il ne raisonne point par sentiment, mais par principe; il approfondit les matières, il digere ses réflexions, & il s'efforce à en mettre l'évidence dans tout son jour. Il est vrai qu'il n'affecte pas ce style concis & sententieux, par lequel nos Auteurs François tâchent de relever leurs réflexions & leurs caractères. Voulant être utile à toutes sortes d'hommes, il est simple, uni, familier; c'est un style de conversation, dénué de tout ornement, & propre à faire briller la vérité par sa seule splendeur naturelle. Il est vrai même qu'il outre un peu quelquefois cette simplicité, & qu'il donne dans une diction proverbiale & bourgeoise. Heureusement pour lui ses compatriotes ne sont pas si délicats là-dessus que les François, & le *Vrai couvert de haillons*, leur plaît infiniment davantage que le *mauvais sens* déguisé sous la plus riche parure.

La plupart des réflexions qu'on verra ici, ont de la liaison avec les aventures rapportées dans les deux premiers volumes, & l'on en sera convaincu sans peine.

par une espece de sommaire que je m'en vais donner ici des différens articles traités dans cette cinquième partie.

La vie solitaire que *Robinson Crusoe* a passée pendant un si grand nombre d'années dans une Isle déserte, lui donne d'abord occasion de tourner ses pensées sur la solitude, & sur le véritable usage qu'on doit en faire. Il démontre parfaitement bien l'extravagance de ces *Anachoretes* qui confondent la solitude utile, avec une privation de la société civile, & du commerce des hommes, & il fait voir par les preuves les plus fortes & les plus sensibles, que la solitude qui convient à l'homme n'est autre chose que la situation calme d'une ame, qui se rendant indépendante de l'empire des passions & des préjugés, se retire en elle-même & se possède tranquillement au milieu de l'embarras des affaires. Le lecteur capable de réfléchir, trouvera parfaitement bon & très-juste tout ce que l'Auteur dit là-dessus; j'ose en être garant.

On aura remarqué sans doute dans les deux premières parties, que *Robinson Crusoe*, si malheureux dans tout le cours de sa vie, sujet à tant de désastres, a pour

tant ce bonheur consolant de rencontrer par-tout des personnes d'une grande probité, & d'une charité généreuse. Telle est la bonne veuve, à qui il laisse en dépôt tout son bien, en se préparant pour sa première course; tel est le Capitaine Portugais, qui le prend dans son bord au beau milieu de la mer, & qui agit avec lui plutôt avec la tendresse d'un pere, qu'avec cette humanité que les hommes se doivent mutuellement. Une expérience si rare conduit l'Auteur naturellement à parler du vrai caractère d'honnête-homme; il traite cette matiere à fond en plusieurs sections consécutives, & il entre là-dessus dans un détail qu'il est très-difficile de trouver ailleurs. Il fait voir que la vertu, qu'il appelle *honnêteté*, & que j'ai pris la liberté de nommer quelquefois de la même maniere contre l'usage reçu, consiste dans une charité & dans une justice généreuse, & qu'elle comprend tous les devoirs de la vie civile; il prouve que l'on n'est jamais sûr de posséder cette vertu, que lorsqu'on a été dans le creuset de l'adversité, & dans les plus fortes tentations; qu'à parier à la rigueur il n'y a pas de parfaitement honnêtes gens, même parmi les plus grands

saints , & que , pour juger du caractère d'un homme , il faut examiner toute la suite de ses actions , & ne se pas arrêter à quelques irrégularités passagères , qui peuvent avoir pour cause une tentation moralement invincible. Cette vérité lui donne occasion de s'étendre beaucoup sur les jugemens téméraires , & sur la facilité avec laquelle nous nous condamnons les uns les autres, ou pour des fautes apparentes , ou pour des fautes légères , qui ne détruisent pas le caractère d'un homme. *Robinson Crusoe* parle de ce sujet avec tant de chaleur , qu'il n'est pas difficile de comprendre qu'il plaide sa propre cause , & qu'il se croit plus maltraité qu'un autre , par la calomnie , & par des jugemens peu charitables.

L'article suivant a une relation plus éloignée avec les courses de *Robinson* : il roule sur les vices & sur les irrégularités qui se sont glissés dans le commerce civil , & sur-tout dans la conversation. Il la considère comme le plus grand avantage de la société , & comme une source féconde de plaisirs aussi innocens que sensibles. Malheureusement la conversation se ressent de la corruption humaine , qui semble prendre d'âge en âge de nou-

velles forces , & l'Auteur trouve bon de réformer ces vices & ces irrégularités des entretiens ordinaires sous trois chefs , la *profanation* , l'*obscurité* & le *mensonge*. J'ose assurer qu'il fait sur ces différens articles plusieurs réflexions , qui , outre leur justesse , ont encore les graces de la nouveauté. A l'égard du dernier il laisse là le mensonge grossier , qui a pour but de nuire au prochain , & il ne s'attache qu'à ces petites *menteries* , dont on croit se servir innocemment quand on n'en fait usage que pour divertir une compagnie & pour s'attirer le titre d'homme agréable.

Le grand nombre de Pays que l'Auteur a parcourus , porte ses réflexions sur l'état où la religion se trouve dans l'Univers. Il découvre par-tout assez de dévotion extérieure , & de zèle pour des idées qu'on ne comprend pas trop , mais fort peu de vertu & de respect pour la Divinité. Ce qu'il y a , à mon avis , de meilleur dans cet article , où je trouve beaucoup de choses excellentes , c'est la description que l'Auteur fait d'un *jour d'actions de graces* , qu'il vit célébrer en Angleterre , pour une victoire signalée , remportée par les Alliés sous le regne de la Reine Anne. Des gens qui s'écrasent pour

voir la Reine, l'Eglise de saint-Paul remplie de personnes de toutes sortes de conditions, plus attachées à regarder les gens de qualité qui avoient suivi Sa Majesté, qu'à adresser des pensées reconnoissantes à la Divinité, des hymnes chantées avec plus d'art que de dévotion; des coups de canon; de l'ivrognerie, des querelles, & des débauches, font toute la solennité de ce grand jour, & la Religion n'en est que le prétexte.

Cette recherche est suivie d'un parallèle mortifiant entre les peuples Chrétiens, & les nations Payennes & Mahométanes. L'Auteur fait voir combien est petit le nombre des premiers, en comparaison de celui des autres. Il croit que jusqu'ici les prophéties, qui rangent toute la terre sous la domination de Jésus-Christ, ne peuvent pas être censées accomplies. Il indique aux Souverains Chrétiens un moyen de se rendre les instrumens de la providence Divine, pour l'exécution d'un si grand ouvrage. Il les croit capables, par la bonté de leurs troupes, de se soumettre en peu de tems toutes les Nations infidèles, & il seroit charmé de leur voir prendre ce parti; ce n'est pas qu'il ne condamne la persécution & l'extravagance

d'employer la force pour convertir les hommes efficacement. Mais il ne trouve point qu'il y ait d'inconvénient à aller détruire par les armes l'empire extérieur du Diable, à renverser les temples & les idoles, à éloigner de cette manière l'idolâtrie des yeux de ces nations malheureuses, & à ouvrir par-là la porte à la prédication de l'Evangile: il voudroit au reste que dans une pareille guerre on épargnât le sang autant qu'il seroit possible, & qu'on traitât les peuples soumis avec justice, avec bonté & d'une manière à s'attirer leur estime & leur tendresse. Tout le monde ne sera pas sur ce sujet du sentiment de l'Auteur, ni par rapport au droit, ni par rapport à la facilité de l'exécution: mais j'ose croire que ceux-là même qui ne sont pas de cette opinion, avoueront qu'il a donné à un sentiment qui leur paroît insoutenable, tout l'air de vraisemblance, dont il peut être susceptible.

Le Lecteur aura facilement remarqué dans tout le cours des aventures de *Robinson Crusoe*, qu'il est d'opinion qu'il faut respecter certains pressentimens, certaines impressions, qui semblent déterminer notre volonté, sans que la rai-

son s'en mêle ; ce n'est pas seulement , comme on pourroit croire , en qualité de marinier , qu'il soutient qu'il ne faut pas négliger ces sortes de mouvemens : il fait dans cet ouvrage, en qualité de Philosophe , une dissertation à part , pour établir son opinion sur des principes de raisonnement , & sur l'expérience. Cette dissertation roule sur le *devoir d'écouter la voix secrète de la Providence*. Par *écouter cette voix* , il entend , 1°. étudier attentivement les méthodes dont se sert la Divinité pour conduire les choses humaines , & tirer de cette étude des regles qui nous enseignent à nous procurer certains avantages , & à éviter certains malheurs qui semblent nous menacer. 2°. Il entend par-là recevoir avec docilité des pressentimens & des mouvemens du cœur , dont il ne nous est pas possible de rendre raison , comme des conseils qui nous sont donnés par *les Intelligences pures* , qui ont un commerce incompréhensible avec les esprits enfermés dans des corps.

Toutes ces différens Sections sont suivies par une piece toute particuliere intitulée , *Vision du Monde Angélique*. Cet ouvrage est si singulier , que je trouve à propos de n'en point indiquer la ma-

tiere , & de laisser la curiosité du lecteur dans toute sa force à cet égard. Tout ce que j'en dirai, c'est que je suis sûr que les lecteurs seront plus partagés sur cette piece , que sur toutes les dissertations précédentes , & qu'il sera autant admiré des uns , que méprisé des autres. Quoi qu'il en soit , je ne doute pas que le Public ne reçoive avec le même plaisir ce cinquième Volume , qu'il a reçu les autres , dont celui-ci n'est , pour ainsi dire , que la *morale*.



RÉFLEXIONS
SÉRIEUSES
ET
IMPORTANTES
DE
ROBINSON CRUSOË.

INTRODUCTION.



L faudroit que j'eusse fort peu profité de mes courses & de ma vie solitaire, si, après ce tissu de merveilles, qui s'est étendu sur toute ma vie, j'étois incapable de communiquer au Public quelques réflexions, où l'agrément accompagnât l'utilité.

Tome III, V. Partie;

A

C H A P I T R E I.

De la Solitude.

ON croira sans peine que j'ai souvent réfléchi avec une grande variété de pensées sur les circonstances ennuyeuses de cette vie solitaire, dont j'ai donné un fidèle tableau dans les volumes précédens, & dont le Lecteur aura gardé sans doute quelque idée dans sa mémoire. Je me suis étonné quelquefois qu'il soit possible de soutenir un pareil état, sur-tout dans le commencement, lorsqu'un changement si terrible doit faire de profondes impressions sur une imagination qui n'y est pas accoutumée. D'autre fois je me suis tout autant étonné, qu'une situation pareille puisse être une source de chagrin & de tristesse. Quand nous jettons un oeil attentif sur le théâtre de la vie humaine où nous jouons tous notre rôle, nous voyons distinctement que la pièce que chacun de nous y représente, n'est, à proprement parler, qu'un soliloque.

Nous ne jugeons du bonheur & du malheur que selon que les objets touchent nos inclinations naturelles. Chaque chose roule dans notre esprit par une infinité de

mouvemens circulaires, dont notre intérêt propre est le centre. C'est notre goût particulier qui nous fait considérer ces différens états de la vie, comme *prospérité & adversité, source de joie, ou cause de chagrin.*

Nous en jugeons de la même manière que notre palais décide des mets. Ce qui est agréable ou chagrinant dans le monde vient moins de la nature même des choses, que de la constitution particulière de celui qui les considère sous une telle ou telle face.

De cette manière, c'est nous seuls que nous cherchons dans le monde entier; chaque individu humain regarde ce cher *Moi* comme le but de tous ses desirs, & l'on peut dire avec vérité qu'un homme est seul au milieu de la plus grande foule & du tumulte de la vie la plus agitée. Toutes ses réflexions ont un retour perpétuel sur lui-même; il rapporte à lui tout ce qu'il trouve d'agréable, & il souffre lui seul de tout ce qu'il trouve de chagrinant dans les objets qui l'environnent.

Nous n'avons rien à démêler avec le chagrin ni avec la joie des autres hommes, & ces sympathies secrètes qui semblent nous les faire partager, aboutissent réellement à nous-mêmes. Nos méditations sont une par-

faite solitude ; nous aimons , nous haïssons ; nous désirons , nous jouissons ; en un mot , nous exerçons toutes nos passions en secret & dans la retraite ; tout ce que nous en communiquons aux autres , n'est que pour les porter à entrer dans les vues de nos desirs.

Pourquoi donc se faire une idée affreuse d'une vie passée dans le silence ? & quelle cause d'affliction a un homme , quand , par la voix de l'ame , il peut parler à Dieu & à lui-même ? Un homme n'est jamais privé de l'agrément de la conversation quand il s'efforce d'être une bonne compagnie pour lui-même ; & celui qui ne sçauroit entrer dans un agréable commerce avec son propre individu , est incapable de jouir comme il faut du plaisir de la société.

Pour la solitude , entendue dans le sens ordinaire , elle n'est , à mon avis , en aucune manière assortie à la vue d'un homme sage , très-différente à cet égard de la solitude réelle & philosophique. Les idées que j'ai de la solitude sont fort éloignées de celles qui ont conduit les hommes des premiers siècles , & qui conduisent encore plusieurs de ceux qui vivent à présent dans des déserts , ou qui se renferment dans les cellules des Monastères pour se retirer du commerce du monde. Je ne vois pas , dans tou-

tes ces retraites , une ombre de ce que j'appelle *solitude* ; elles ne répondent à aucune des vues d'une vie solitaire , bien loin de toucher au but auquel elles sont destinées par ceux qui en parlent si avantageusement.

Si jamais retraite pouvoit produire l'effet qu'on en attend , ce devoit être la retraite dans une Isle déserte , qui emporte avec elle une absence de toute la société humaine , & par conséquent une privation absolue de tous les plaisirs du monde. Mais tout ce que j'ai trouvé dans une vie si parfaitement retirée , n'étoit pas solitude , excepté la partie que j'en employois à la contemplation des choses sublimes , & qui étoit très-petite , comparée à cette longue suite d'années que j'ai été contraint de passer dans mon désert.

Je puis dire même que rien n'est plus éloigné de la véritable retraite , que cette retraite involontaire où j'ai été forcé de vivre , puisque mon ame , du moins pendant long-tems , n'y étoit pas dans cet état calme qui convient à la *solitude*. Il est certain que je jouis d'une *solitude* plus parfaite pendant que j'écris ceci , & que je me trouve dans la Ville de Londres , au milieu du plus grand assemblage d'hommes qu'on puisse rencontrer dans le monde , que n'a été celle dont

j'ai joui pendant les vingt-huit années de mon séjour dans une Isle déserte.

Un Chrétien peut jouir de tous les avantages de la solitude la plus austère, en se rendant maître absolu de ses desirs, & de son imagination, ou en cherchant sa retraite en lui-même; il en peut jouir sans aucune de ces formalités, de ces austérités, & de ces mortifications si édifiantes en apparence; en un mot, sans violenter la nature humaine.

Procurons-nous une *ame véritablement retirée*, une assiette d'esprit élevée au-dessus du monde. Quand nous y sommes parvenus, il dépend de nous d'être seuls autant de fois que nous le voulons, dans la compagnie la plus bruyante, & dans le plus grand tumulte des affaires. Si nous mettons nos pensées en liberté, si nous les dégageons du joug de passions, que nous importent les liaisons où se trouve notre corps? L'activité de l'ame n'est-elle pas indépendante du corps quand nous le voulons, & le corps n'est-il pas esclave de l'ame? Le corps a-t-il des mains pour agir, des pieds pour marcher, une langue pour parler, indépendamment de l'entendement & de la volonté, qui sont comme les députés de l'esprit qui nous anime? Tous les sentimens, toutes les passions, qui possèdent, diri-

gent, & agitent le corps, n'ont-ils pas leur séjour dans l'ame? Tout ce que nous avons à faire par conséquent, c'est de maintenir l'ame dans sa souveraineté, qui n'a rien à démêler avec tel ou tel espace qu'occupe le corps. Les mains, les pieds, la langue, ne sont non plus capables de troubler le calme de l'ame, que l'argent qu'un homme a dans sa bourse n'est capable d'en sortir sans son consentement, pour payer les dettes de son possesseur, ou pour fournir à ses besoins.

C'est aussi la liaison de l'ame avec les objets extérieurs, si propre à interrompre ses méditations pieuses, qui fournit le prétexte le plus plausible à ceux qui cherchent les solitudes & les déserts. Mais quel profit en tire la Religion la plupart du tems? Un penchant vicieux, quoiqu'éloigné de son objet, est toujours un penchant vicieux, & il est aussi criminel que s'il agissoit sur un objet présent. Si, comme nous l'enseigne notre Sauveur, celui qui regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis adultère avec elle, il s'ensuit, que celui qui pense à une femme pour la convoiter est coupable du même crime, quoiqu'au lieu de s'offrir à ses yeux, elle ne soit présente qu'à son imagination. Ce n'est pas en transportant le corps d'un lieu dans un autre, qu'on

bannit ces sortes d'images du cerveau , ou qu'on leur ôte leur force tyrannique ; c'est en dérobant son ame à la tentation , & en lui ménageant un pouvoir absolu sur ce penchant vicieux. Sans cette précaution, ce desir criminel ressemble à de la poudre à canon , qu'on tient éloignée du feu ; mais qui fera éclater sa violence dès qu'on l'en approchera.

Tous les motifs qui nous portent vers le bien & vers le mal , sont dans l'ame même ; les objets extérieurs ne leur servent que de causes secondes ; & quoique certainement on rende les actes criminels impraticables , en mettant une distance entre les desirs & leurs objets , ce n'est pas-là la route qui mène à l'innocence. Le crime n'est pas seulement dans l'acte même, il est sur-tout dans le desir de le commettre , & par conséquent cette séparation n'est rien , & ne produit aucun effet salutaire. On peut commettre autant d'adultères dans un Cloître où jamais femme n'entre , que dans tout autre endroit , & il est apparent que la chose arrive précisément ainsi.

Selon ces principes , l'abstinence du mal ne dépend pas entièrement des limites qu'on prescrit à ses actions ; mais encore des bornes qu'on donne à ses desirs , puisque c'est pécher réellement , que de desirer de pé-

cher. L'acte que nous commettrions , si l'occasion s'en présentoit , doit être censé avoir été réellement commis , & l'on en est tout aussi responsable. Quel secours par conséquent la piété peut-elle tirer non-seulement des *retrâites involontaires* , mais encore des vœux qu'on fait de propos délibéré de vivre dans la solitude ? Dompter ses desirs vicieux , c'est l'unique préservatif contre le péché.

Quelques années s'étoient écoulées après mon retour dans la société humaine , quand je commençai à regretter quelques heures solitaires que j'avois passées dans mon désert : cependant lorsque je réfléchissois sur le tems mal employé dans ma solitude même , je compris clairement qu'un homme , quoiqu'absolument seul , peut trouver plusieurs occasions de pécher , & qu'il y a des crimes solitaires , qui exigent de nous la repentance la plus vive.

La grandeur & l'excellence de l'homme , dans quelques circonstances qu'il se trouve , consiste dans son indépendance par rapport au crime , & il est évident par l'expérience , qu'il y a des sociétés plus convenables à une vie régulière , que la solitude la plus parfaite. Certaines gens soutiennent qu'après la solitude , la bonne compagnie est ce qu'il y a de meilleur & de plus de-

desirable pour un homme de bien. Je ne saurois être de cette opinion ; & , selon moi , *après la bonne compagnie , rien n'est plus desirable que la solitude.* Comme il est certain que , *point de compagnie du tout*, vaut mieux que *la mauvaise compagnie* , il est évident que *la bonne compagnie* vaut mieux que *point de compagnie du tout*.

Dans la solitude l'homme n'a commerce qu'avec lui-même , & , selon la remarque d'un Philosophe , il n'est pas trop sûr qu'il ne soit pas avec son ennemi ; mais celui qui est en bonne compagnie , est toujours convaincu d'être parmi ses amis.

Le commerce avec des personnes pieuses est une exhortation perpétuelle à éviter le mal & à s'attacher à une vie régulière. On voit alors toute la beauté de la Religion prendre , pour ainsi dire , un corps , en éclatant par les exemples ; sa splendeur répand un jour perpétuel sur la laideur du vice ; en excitant le penchant naturel que nous avons pour l'imitation, elle nous accoutume insensiblement à sentir le plaisir que l'habitude attache à la pratique de nos devoirs.

Dans une vie toute solitaire nous sommes privés de tous ces secours ; il nous arrive quelquefois de nous conduire bien ou mal , comme il plaît à l'inconstance de

notre humeur , qui n'est que trop souvent le guide de nos actions & de nos pensées. Dans la solitude ce n'est que par notre propre force que nous resserrons dans certaines limites nos pensées & nos actions ; rien ne nous soutient dans les efforts qu'il faut faire pour mortifier , ou pour guider nos desirs ; nous sommes obligés de tirer tout de nos propres réflexions , qui , privées des lumières d'un ami éclairé , peuvent nous égarer , & nous laisser emporter par la fougue de la passion , & par la violence du préjugé.

Par conséquent, si vous voulez vous retirer du monde, retirez-vous dans le sein d'une compagnie de gens de bien ; que votre retraite soit de bons livres & de bonnes pensées. Ces trois différentes retraites se donneront un secours mutuel pour faciliter les méditations de ceux qui veulent y mettre leur vertu à l'abri des tempêtes du monde ; elles rectifieront leurs idées, & affermiront leur courage contre les attaques de leurs ennemis de dedans & de dehors.

Se retirer du monde , dans le sens ordinaire , c'est se retirer des gens de bien , qui sont nos meilleurs amis : se retirer dans un désert , c'est abandonner le culte public de la Divinité , & l'assemblée des Fidèles ; par conséquent , c'est prendre un parti con-

12 R É F L E X I O N S
traire à la pratique de plusieurs devoirs ;
que le Christianisme nous impose.

J'en conclus que la solitude dans laquelle on prétend se jeter dans des vues philosophiques & religieuses , pour éviter le danger attaché au commerce des hommes , est ou une erreur , dans ceux qui se trompent eux-mêmes ; ou une affectation , dans ceux qui veulent en imposer aux autres. Elle ne sçauroit jamais répondre aux vûes où l'on semble la destiner , ni nous rendre plus propres à nous acquitter des devoirs du Christianisme ; elle est même réellement contraire au véritable esprit de la Religion.

Que l'homme qui veut tirer les avantages véritables de la *solitude* , & qui comprend le sens philosophique de ce mot , apprenne à se retirer en lui-même. La méditation sérieuse est l'essence de la *solitude* , & il faut la chercher autre part que dans les forêts & dans les cavernes. Un homme qui a sçu la trouver , & qui s'est rendu maître des occupations de son ame , aura peut-être un air sombre & réservé qui le fera soupçonner de *Quiétisme* ; mais ce sera un reproche mal fondé, dont il sera dédommagé abondamment par la douce sérénité de son ame , dont ceux qui font briller une plus grande gaieté que lui dans tout leur air , n'ont peut-être pas seulement une idée.

DE ROBINSON CRUSOË. CH. I. 13

Une ame véritablement retirée en elle-même , est aussi indépendante des austérités que du fracas du monde ; comme sa vertu n'est pas détournée par le tumulte de la vie civile , elle n'est pas affermie par ces sortes de mortifications arbitraires.

Quand l'ame humaine s'attache avec force à quelque sujet important , elle est en quelque sorte élevée au troisieme Ciel avec celle de *Saint Paul* ; & un tel homme peut bien dire avec cet Apôtre : *Si c'étoit dans le corps , je ne sçais ; si c'étoit hors du corps , je ne sçais.* C'étoit précisément dans une pareille extase , que j'ai été frappé par *ma vision Angélique* , dont j'ai joint une partie à cet Ouvrage.

Il est très-naturel de croire qu'un homme si fort élevé au-dessus des objets ordinaires de notre commerce , ne sçauroit former le moindre souhait d'en être éloigné ; il se trouve dans la *solitude* la plus grande qu'il est possible d'imaginer. Par conséquent ne nous chagrinons jamais de l'impossibilité où nous croyons nous trouver , de nous séparer du monde ; apprenons à nous chercher une retraite au milieu du monde même , & nous y jouirons d'une *solitude* parfaite , mieux convenable à nos véritables desseins que celle qu'on trouveroit au haut d'une Pyramide d'Egypte , ou du Pic de Teneriffe.

Ceux qui ne sont pas en état de se retirer de cette manière , doivent, pour trouver la solitude , non-seulement se séparer du monde , mais sortir hors du monde ; leur mal est sans remède.

L'homme est une créature tellement formée pour la société , qu'on peut dire non-seulement qu'il ne lui est pas bon d'être seul , mais aussi qu'il lui est impossible de l'être.

Il est certain que dans une vie aisée où il est facile de trouver les choses nécessaires à la subsistance , desquelles les Saints ne peuvent pas se passer non plus que les autres , l'esprit a plus de liberté pour se séparer du monde , que dans une solitude où il est nécessaire de s'inquiéter pour aller chercher une nourriture peu naturelle parmi les herbes des champs.

La retraite philosophique est véritablement religieuse & ouverte à tout le monde. Celui qui dit qu'il aime la solitude , mais que les embarras du monde l'empêchent d'en jouir, se trompe , ou nous veut tromper ; il peut s'en mettre en possession , où , quand , & aussi souvent qu'il le voudra , quels que puissent être son état & ses occupations. Ce n'est pas le manque d'occasions qui peut nous détourner d'une vie solitaire ; c'est le manque de force d'esprit.

Si la retraite , qu'on désigne communément par le terme de *solitude* , consistoit uniquement à éloigner son corps du commerce du monde , ce seroit peu de chose , & l'on pourroit y parvenir en quittant un lieu où l'on est connu, pour aller vivre dans un pays étranger , en s'y accoutumant à une vie retirée sans faire de nouvelles connoissances , & en ne fréquentant les hommes qu'autant qu'il seroit nécessaire pour en tirer de quoi vivre. Un Anachorete de cette espèce auroit même plus d'occasions que l'habitant d'un désert , de jouir d'une *solitude véritable* , & de la rapporter à son *véritable but*.

Dans la solitude dont je viens de parler , un homme possédant un bien très-médiocre , n'a autre chose à faire avec les hommes , que de recevoir d'eux les choses qui lui sont nécessaires & de leur en payer la valeur. Mais dans une vie errante au milieu des déserts , de laquelle toute la dévotion Monachale tire son origine , il falloit se donner la peine de chercher la nourriture chaque jour ; & excepté le cas où les Anachorettes étoient favorisés par la Providence de quelque miracle , ils avoient assez de peine pour sustenter leur misérable vie : si nous en croyons leurs histoires , plusieurs d'entr'eux sont morts de faim , & un plus grand nombre encore , de soif.

Ceux qui avoient recours à cette vie solitaire uniquement pour mortifier leur chair, & pour se délivrer de la tentation où le monde nous expose, se servoient, comme je l'ai déjà observé, d'une meilleure raison que ceux qui prenoient pour motif de leur conduite un dévouement absolu à la prière & à la méditation. Les premiers pouvoient trouver des raisons plausibles dans leur tempérament. Il est certain qu'il y a des constitutions naturelles qui menent tout droit au crime, si les efforts de la raison ne les en détournent, & qu'il y a peu d'hommes, de quelque heureux naturel qu'ils puissent être, qui n'aient pas à combattre quelque inclination favorite.

Mais il est certain aussi que la Religion Chrétienne ne nous enseigne nulle part d'exercer des cruautés imprudentes sur notre propre corps, & de dompter nos penchans déréglés par la violence d'une austérité outrée.

Il est évident par-là que de chercher la solitude comme un théâtre de jeûnes & de macérations propres à dompter les desirs criminels, est une méthode qui ne nous est pas enseignée par la Religion, bien loin de nous être ordonnée comme un moyen de faciliter la méditation & la prière. Si ces devoirs de la Religion ne pouvoient pas

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. I. 17
être pratiqués d'une manière qui répondit à leur but, sans renoncer à la société humaine, il est certain que la vie de l'homme, qui a un besoin si pressant de cette société, seroit extrêmement infortunée.

Heureusement le contraire est d'une vérité incontestable; on peut, avec le secours de la Grace, jouir de toutes les parties qui entrent dans la composition d'une solitude parfaite, dans les villes les mieux peuplées, dans le tumulte des conversations, au milieu du faste de la Cour, & même au milieu du bruit des armes: on en peut jouir avec le même calme qu'on cherche dans les sables arides de la Lybie, & dans les forêts d'une Île inhabitée.

CHAPITRE II.

*Essai sur le caractère d'un honnête-homme.
Comment ce terme est entendu communément en l'opposant à celui de mal-honnête-homme.*



UAND je fus revenu dans ma patrie, & que, dans le loisir d'une vie sédentaire, je réfléchis sur les circonstances variées de ma vie errante & vagabonde, la prospérité

dont je commençois alors à jouir me rapelloit dans l'esprit d'une manière très-naturelle chaque moyen particulier qui avoit contribué à m'en mettre en possession. L'état où je me trouvois étoit très-heureux, selon l'idée qu'on a de la félicité de ce monde : l'espece de captivité que j'avois soufferte dans mon Isle, relevoit le goût de ma liberté, & la douceur en étoit encore augmentée par la grosse fortune où, d'une condition au-dessous de la médiocre, je me voyois parvenu tout-d'un-coup.

Un jour que j'étois occupé à la recherche des causes qui avoient concouru à me placer dans cette situation heureuse, je remarquai que la Providence divine s'étoit servie sur-tout en ma faveur d'un certain caractère d'honnête-homme, que j'avois eu le bonheur de rencontrer dans toutes les personnes avec qui j'avois eu à faire dans mes défaits.

Dans les autres circonstances de ma vie, je n'avois presque jamais trouvé dans les hommes que de la scélératesse & de la friponnerie, & je ne pouvois considérer, sinon comme une espece de miracle, ce caractère d'honneur & de probité, qui éclata si à propos dans la conduite de tous ceux dont j'eus besoin dans l'état le plus désespéré de mes affaires.

Mes réflexions tomberent d'abord sur la veuve du Capitaine avec lequel j'avois fait mon premier voyage de long cours, sçavoir, celui de Guinée ; sur cette femme d'une probité si rare, à qui j'avois confié les deux cents livres sterling que j'avois gagnées dans cette course.

Le Lecteur se souviendra sans doute, que me trouvant dans le Brésil, je lui écrivis de m'envoyer une partie de cet argent. La mort de son époux l'avoit laissée dans un état assez triste, par rapport à la fortune ; j'étois éloigné, & elle pouvoit croire avec probabilité que je ne ferois jamais en état de revenir dans ma patrie ; d'ailleurs je n'avois pas la moindre preuve du dépôt que je lui avois mis entre les mains, & par conséquent elle pouvoit me priver de mon bien en toute sûreté : mais des occasions si favorables ne tenterent pas même sa probité ; non-seulement elle m'envoya en marchandises la valeur de cent livres sterling que je lui demandois ; elle eut encore pour mes véritables intérêts des attentions que je n'avois pas exigées d'elle ; elle joignit à ces marchandises plusieurs choses qui m'étoient d'une grande nécessité, entr'autres deux Bibles, & d'autres Livres utiles, dans le dessein, comme elle me l'a dit ensuite, de me fournir les moyens de soutenir ma foi,

qui devoit être exposée à de rudes attaques dans un pays plein de Payens.

L'honnêteté, dans le sens que je l'emploie ici, ne nous porte pas seulement à payer exactement à notre prochain ce qui lui est dû, selon les règles de la justice. Celui qui mérite véritablement le titre d'*honnête-homme* se reconnoit débiteur de tout le genre humain; il se croit obligé de faire aux hommes, tant pour l'ame que pour le corps, tout le bien que la Providence divine lui donne occasion de leur dispenser. Il ne se contente pas d'attendre tranquillement ces occasions, & de s'en servir avec exactitude, il se fait une étude sérieuse de les faire naître; & j'ose dire que quiconque n'est pas capable d'une attention généreuse, n'est pas un parfaitement honnête-homme.

Selon ce principe, je doute fort si ce titre peut jamais être donné à un homme intéressé, toujours occupé à chercher ses propres avantages, sans avoir le tems de songer à ceux des autres. Il me paroît même évident qu'il ne sauroit être susceptible de cette vertu; il a beau payer ses dettes, jusqu'au moindre denier, & être à cet égard dans l'exatitute la plus scrupuleuse; il n'est pas impossible que sa justice ne soit accompagnée de la plus souveraine injustice, selon cette maxime, *summum jus est summa*

DE ROBINSON CRUSOË. CH. II. 21
Injuria, le plus grand droit est quelquefois l'injustice la plus grande.

Payer exactement ses dettes, c'est satisfaire à une Loi semblable à celle qui règle les décisions de nos Tribunaux ordinaires; mais faire à tous les hommes tout le bien dont on est capable, c'est satisfaire à une Loi semblable à celle qui règle les décisions de notre *Chancellerie*, où l'on a autant égard à l'équité, qu'à la justice prise dans son sens le plus borné. La Loi ordinaire n'a point de prise sur nous, si nous payons nos dettes avec exactitude, & ceux avec qui nous en usons de cette manière ne sauroient former contre nous, devant les Juges de la terre, aucune plainte fondée: mais devant la Cour souveraine du Ciel, un homme pourra nous intenter un procès, si nous avons manqué à lui rendre tous les services qui étoient en notre pouvoir. Ce Juge souverain érigé dans la conscience de chaque homme un Tribunal subalterne d'équité. C'est le Tribunal de la conscience. Si quelqu'un a négligé de payer ces dettes que *l'équité* exige de lui, sa conscience dépose contre son injustice, le condamne à passer pour un mal-honnête-homme dans son propre esprit. S'il s'opiniâtre à refuser ce paiement, elle redouble sa sévérité, & le déclare rébelle à la nature, ou coupable du crime de *lèze-conscience*.

Je me suis un peu étendu sur ce sujet , pour faire rentrer en eux-mêmes certains hommes , qui prennent hardiment le titre d'honnêtes-gens , sous prétexte qu'ils paient leurs dettes avec une exactitude scrupuleuse, & que personne n'a pas un fol à prétendre d'eux. Quoiqu'enfoncés dans une crasse léfine , ils n'amaient que pour eux-mêmes , ils ne pensent pas seulement à la charité & à la *bienfaisance* qu'ils doivent à tout le genre-humain.

Les riches doivent être considérés comme les feudataires du Seigneur de l'Univers; il leur a donné un fief libre avec tout son revenu , à condition seulement de payer une rente aux cadets de famille , c'est-à-dire , aux pauvres. Cette rente consiste en actes de charité & de générosité ; & celui qui refuse de la payer , ne mérite non plus le titre d'honnête-homme , que celui qui fait une banqueroute frauduleuse.

L'idée que je donne ici de l'avare s'accorde parfaitement avec le portrait qu'en trace l'Ecriture-Sainte , qui appelle l'avare *un homme vil , qui opere l'iniquité* ; Isaïe XXXII. 6. En quoi consiste cette iniquité ? On le voit dans le verset suivant : *Il rend vuide l'ame de l'affamé, & fait manquer la boisson à celui qui a soif*. Pour faire voir que par cet homme vil il faut

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. II. 23
entendre un avare , il suffira de citer le verset 5. du même Chapitre : *L'homme vil ne sera plus appelé libéral* , &c. En voilà assez , je crois , pour prouver seulement que mon opinion est fondée sur la parole de Dieu , & qu'un homme avaricieux , tout concentré en lui-même , insensible pour les autres , n'est pas digne du titre glorieux d'honnête-homme. C'est un feudataire injuste , qui mérite de perdre son fief , parce qu'il ne satisfait pas à une condition essentielle , sous laquelle il lui a été donné.

Je finis cette digression pour en venir aux autres exemples d'honnêteté dont j'ai été dans mes malheurs l'heureux objet. Rien n'est comparable à la conduite du Capitaine Portugais à mon égard , & il n'est pas possible de se servir d'expressions trop fortes pour en faire l'éloge : je ne parle pas de la charité qu'il eut de me prendre dans son Vaisseau au milieu de la mer : il est vrai que sans ce secours je perdois ma vie avec mon pauvre *Xuri*. Mais dans le fond , en me rendant ce service important , il ne fit que payer ce qu'il devoit au genre humain en général, sans avoir une intention directe de m'obliger en mon particulier. Ce n'est pas proprement dans cette action-là que brilla l'honnête-homme ; s'il nous avoit laissés-là , ç'auroit été un acte de la dernière

barbarie , & il auroit passé au Tribunal du Ciel , & de sa propre conscience , pour un meurtrier. Refuser de sauver la vie à quelqu'un , quand on est le maître de le faire , c'est la lui ôter réellement , c'est un meurtre véritable , dont il faut rendre compte un jour au souverain Juge ; car si on laisse un homme dans une situation où il doit périr de nécessité , on est la véritable cause de sa mort , & son sang sera demandé à quiconque se sera rendu coupable d'une négligence si cruelle , de quelque prétexte qu'il puisse pallier son crime.

Mon brave Portugais n'en resta pas-là ; après m'avoir sauvé la vie , il me donna le moyen de la conserver en ne me prenant rien de ce que je possédois , quoique , selon le droit pratiqué parmi les gens de mer , il en fût devenu le légitime possesseur par le service qu'il venoit de me rendre. Il me rendit la valeur de tout ce que j'avois , m'acheta ma barque , me paya même mon petit Nègre , sur lequel , dans le fond , je n'avois aucun droit , & sur lequel il s'acqueroit une espèce de propriété , en lui sauvant la vie : qui plus est , il ne me demanda rien pour mon passage.

Les versets du Prophète Isaïe , que j'ai allégués tantôt , sont suivis d'un passage remarquable , où il dit , que l'homme libéral , ou généreux ,

DE ROBINSON CRUSOË. CH. II. 25
néreux , se soutient par sa libéralité. La vérité de ces paroles paroît évidemment dans ma manière d'agir ensuite avec ce véritablement honnête-homme , quand je vins à Lisbonne pour vendre ma plantation dans le Brésil. Il étoit pauvre , & incapable de me payer ce qu'il me devoit encore , & tout d'un coup il se vit délivré de sa pauvreté & de sa dette , par le présent que je lui fis , qui étoit plus que suffisant pour le mettre à son aise tout le reste de sa vie.

Le procédé de cet homme à mon égard fut indubitablement l'effet le plus accompli d'une véritable & généreuse honnêteté. Il saisit avec ardeur l'occasion de faire du bien à l'objet que la Providence lui offroit , & il reconnut que c'étoit une dette qu'il payoit au Créateur , dans la personne d'une de ses plus misérables créatures.

Que le Lecteur me permette ici de lui fournir une réflexion qu'on fait assez rarement ; c'est une faveur du Ciel de se trouver en état de faire du bien au prochain , & c'est une faveur du Ciel tout aussi grande de trouver une occasion favorable d'employer les moyens que sa Providence a donnés pour cet effet ; il faut se saisir de cette occasion comme de la bénédiction la plus précieuse , & en témoigner la même gratitude à laquelle nous doivent porter les

bienfaits les plus signalés que Dieu nous prodigue.

Je pourrois faire mention ici de mon Associé dans le Brésil, comme aussi de mes deux Facteurs & de leurs fils, qui, par leur intégrité, eurent soin de ma Plantation, & m'en conserverent ma part; mais les deux exemples que j'ai allégués me suffisent pour en faire la base des réflexions que j'ai à faire sur ce sujet. J'ai d'autant plus d'envie de m'étendre un peu là-dessus, qu'après mon retour d'Angleterre j'ai eu de fréquentes disputes sur la vraie *honnêteté*, sur-tout à l'occasion d'*honnêtes-gens* qui étoient tombés dans quelque malheur. Il est bien vrai que ces sortes de personnes peuvent être jettées dans une situation où leur caractère s'éclipse, ou pour mieux dire, où il leur est impossible de donner des marques de leur caractère qui ne laisse pas d'être toujours le même, & qui, sans des obstacles absolument invincibles, éclateroit dans toutes leurs actions. Il arrive souvent que ces *honnêtes-gens* terrassés par leurs infortunes, sont traités de *saquins* par certains hommes qui, s'ils se trouvoient dans le même état, auroient bien de la peine à ne pas mériter les reproches qu'ils font avec tant de témérité à des innocens.

On a vu dans mon histoire, que ma bonne

veuve & le Capitaine Portugais tomberent l'un & l'autre dans une assez grande pauvreté pour n'être pas en état de me payer ce qu'ils me devoient. Mais leur malheur ne me fit pas concevoir de leur conduite la moindre idée désavantageuse, parce que j'avois vu que dans les occasions où il leur avoit été possible de me faire du bien, ils n'avoient pas marqué seulement un fond de probité, mais encore un fond d'*honnêteté généreuse*.

Ces idées vagues de certaines gens m'ont porté à examiner avec attention la nature de la vraie *honnêteté*, & les moyens d'en faire une description exacte. J'ai jetté sur le papier mes réflexions sur ce sujet, à mesure que les occasions les ont fait naître dans mon esprit, & je les ai relevées de certaines circonstances dans le dessein de les rendre utiles & agréables à la postérité.

Je commencerai par poser certaines conditions, sous lesquelles je prétends entrer dans cette matière. La principale sera, que j'aurai la liberté de définir le terme d'*honnêteté*, afin de débarrasser mon sujet de toute équivoque.

On me permettra, j'espère, de prendre cette expression non dans le sens que lui donne le bel usage, qui ne lui fait signifier qu'une certaine *savoir-vivre*, une certaine *politesse*

dans les manieres ; mais dans le sens qu'elle a généralement dans les discours du peuple , qui oppose l'honnête-homme au mal-honnête-homme , ou bien au fripon. Mon but est de parler d'une maniere simple & unie , & conforme à la vertu que je veux décrire , & dont l'essence consiste dans une simplicité parfaite & éloignée de toute affectation. Le haut style n'est pas mon fait ; je suis accoutumé à une certaine diction populaire & commune , qui me rend d'autant plus propre à traiter cette matiere d'une maniere convenable.

Qu'on ne s'attende pas ici à des discussions scholastiques ; je n'examinerai point si l'honnêteté dont il s'agit ici , est une vertu naturelle ou acquise , accidentelle ou inhérente ; si c'est une qualité ou une habitude. Ce sont-là des distinctions vétéilleuses de l'école , plus propres à embrouiller une matiere , qu'à l'éclaircir.

Mon dessein n'est pas même de considérer cette vertu du côté des liaisons qu'elle peut avoir avec ce que nous devons à la Divinité. Il est sûr que de ce côté-là tous les hommes sont nés scélérats , voleurs , meurtriers ; il n'y a que la Providence seule qui nous empêche de nous montrer tels dans toutes les occasions.

Aucun homme n'est parfaitement juste

par rapport à son Créateur. Si la chose étoit possible , nos confessions de foi , nos litanies , nos prieres , feroient autant d'impertinences & de contradictions ridicules.

Mon but n'est que de tracer un fidèle tableau de ce devoir , autant qu'il a lieu dans la société humaine , & qu'il influe dans le négoce , les dépôts , la conversation , l'amitié , en un mot , dans toutes les circonstances de la vie civile.

Celui qui veut réussir à bien traiter ce sujet ne doit pas seulement y conformer son style , en le mettant dans les limites de la clarté & de la simplicité , & en ne faisant briller cette vertu que par sa propre lumiere ; il faut encore qu'il parle d'après son propre cœur & ses sentimens. Il faut être honnête-homme pour être en état de peindre le caractère & les devoirs d'un honnête-homme. Une pareille disposition est requise dans le Lecteur ; s'il lit avec partialité , avec prévention , il ne paie pas ce qu'il doit au sujet & à l'auteur ; il est mal-honnête-homme dans sa lecture ; elle ne scauroit d'ailleurs lui être d'aucune utilité ; & si la chose étoit praticable , je voudrois que le Libraire lui rendit son argent.

Certaines personnes , peut-être animées par leur malignité naturelle , diront que le pauvre *Robinson Crusoe* s'est rendu

coupable dans sa conduite de tant d'égaremens & de tant d'irrégularités, qu'il ne doit pas être dans les dispositions nécessaires pour traiter ce sujet d'une manière convenable. Elles empoisonneront mes instructions par le souvenir de mes fautes, & peut-être de mes infortunes, & se ligueront avec mes actions contre mes maximes. Mais qu'elles me permettent de leur dire que ces mêmes égaremens contribuent à me rendre propre à instruire les autres des moyens de s'en garantir, de la même manière qu'un homme qui sort d'une maladie, devient en quelque sorte Médecin dans le même genre de maladie. Ajoutez que l'aveu de mes fautes, qui accompagne par-tout mes leçons, de ces fautes dont il a plu à la Providence de me donner le tems & la force de me repentir, me met en état de recommander efficacement cette droiture de l'ame que j'appelle *honnêteté*, & de rectifier les idées de ceux qui la conçoivent de travers dans eux-mêmes ou dans les autres. Que ces personnes apprennent que la malignité est une fort mauvaise règle de critique; qu'ils deviennent plus équitables, & qu'ils imitent la Divinité, au Tribunal de laquelle celui qui se repent de ses péchés sincèrement, ne diffère pas beaucoup d'un homme parfaitement innocent.

Une des meilleures marques d'un véritable repentir, est l'aveu ingénu qu'on fait de ses fautes; c'est une espèce de dette que l'*honnêteté* exige de nous. Ce que cet aveu paroît avoir de mortifiant pour la vanité, est abondamment récompensé sur l'utilité qu'on tire des fautes dont on se repent. La douleur dont leur souvenir est accompagné, fait de si profondes impressions sur l'esprit d'un Pénitent sincère, qu'il est toujours le premier à s'accuser & à se reprocher ses faiblesses. Il n'a pas besoin de conseils & d'exhortations; il est guidé par l'idée de ses péchés, & par-là il découvre l'*honnêteté* qui fait la base de ses sentimens.

Il y a des gens qui soutiennent qu'il n'est point nécessaire de confesser ouvertement ses égaremens & ses extravagances; qu'il y a de la cruauté à exiger une telle confession; qu'il vaut mieux mourir que de s'y soumettre, & qu'une grande ame doit la craindre davantage que la mort même la plus affreuse. Mais c'est une fausse magnanimité, s'il y en eut jamais. *Toute mauvaise honte est une véritable poltronerie*; & selon la maxime d'un excellent Poëte, *la véritable bravoure consiste dans la crainte d'une infamie réelle*. Il s'ensuit que les cœurs les plus grands & les plus fermes, sont précisément ceux qui sont les plus accessibles au repentir, & à

une confession généreuse de leurs fautes ; Quel dérèglement d'esprit de ne pas avoir honte d'une mauvaise action , & d'avoir honte de s'en repentir ; de ne pas craindre de pécher , mais de craindre de s'en reconnoître coupable !

Pour moi je soutiens qu'on ne mérite pas d'avoir place parmi les honnêtes-gens , si l'on ne reconnoît pas ses fautes , & surtout si l'on n'a pas le courage d'avouer noblement le tort qu'on a fait à son prochain ; c'est une justice qu'on lui doit & au souverain Juge du monde. Celui qui veut être *honnête-homme* , doit être assez brave pour oser dire qu'il a été *mal-honnête-homme*. La chose est toujours vraie , comme je l'ai dit , quand on se considère du côté de ses relations avec la Divinité ; il n'est que trop probable encore qu'elle est vraie aussi , quand on réfléchit uniquement sur ses relations avec le prochain. Où est l'homme qui peut se rendre témoignage à lui-même de n'avoir jamais été injuste à l'égard des autres , ni dans ses actions , ni dans ses discours ?

Il y a un grand nombre de gens qui prennent hardiment le titre de *gens d'honneur* , & qui ne laissent pas de se négliger beaucoup sur le dernier article. La médisance n'est qu'un badinage pour eux , & ils ne se font qu'un jeu de prononcer des sentences

injustes , ou du moins précipitées & peu charitables sur la conduite des autres.

Dans quel danger ne se jettent-ils pas de choquer cette Loi formelle de Dieu : *Tu ne porteras pas faux témoignage contre ton prochain* ? Et avec quelle affreuse hardiesse ne péchent-ils pas contre cette Loi , quand de propos délibéré ils débitent comme des vérités , les calomnies les plus atroces ?

L'*honnêteté* , dont j'ai entrepris de parler , ne défend pas seulement ces grossières branches du péché dont la langue peut se rendre coupable ; elle défend encore toutes les insinuations malignes. Les reproches , quoique bien fondés , qu'on se fait les uns aux autres , sans être portés par la dernière nécessité , choquent la charité tout comme la calomnie , quoique moindre en degré.

Il y a une certaine manière de tuer de la langue , qui , considérée en elle-même , est tout aussi cruelle que le meurtre formel ; & quiconque se permet ce crime aussi affreux qu'il est ordinaire , a le plus grand tort du monde de se ranger dans la classe des *honnêtes-gens*. Le caractère d'un *honnête-homme* , est parfaitement incompatible avec cette licence criminelle. Mais avant que d'entrer dans ces sortes de détails , il sera bon de considérer mon sujet en général , & d'en examiner la véritable nature.

*De l'HONNÊTETÉ, ou du caractère
d'HONNÊTE-HOMME en général.*

J'ai toujours remarqué que, quoique rien ne soit plus rare qu'un *honnête-homme*, tout le monde s'attribue ce titre glorieux, & en fait ostentation dans tous ses discours. *L'honnêteté*, ainsi que le Ciel, est louée de tous les hommes, & ils croient tous y avoir part. Cette prétention est devenue si générale, & elle est tombée dans un si grand mépris, qu'on ne se fert que d'une phrase vuide de sens, quand dans le discours ordinaire on jure sans y apporter la moindre attention sur sa *foi*, ou sur son *honnêteté*; car dans le fond, ces deux expressions n'ont qu'un même sens.

Ceux qui forment tant de prétentions sur le titre d'*honnête-homme*, & ceux qui font sonner si haut la part qu'ils prétendent avoir dans le Ciel, se ressemblent encore en ce qu'ils comprennent également mal la nature du sujet de leurs discours les plus ordinaires. La plupart des honnêtes-gens prétendus mesurent l'honnêteté à leurs intérêts particuliers, quoique fort souvent cet intérêt soit incompatible avec le caractère qu'ils s'attribuent.

L'honnêteté véritable est une dispositio

générale de l'esprit à l'intégrité; c'est un penchant qui nous porte à agir avec justice & avec honneur dans toutes sortes de cas, & à l'égard de toutes sortes de personnes sans aucune exception. Elle est absolument indépendante de l'occasion de l'exercer que l'on confond la plupart du tems avec elle: elle existe, quoiqu'il lui soit impossible d'agir.

Elle a deux branches, la *justice* & l'*équité*, qui s'étendent vers deux différens objets, la *dette* & l'*honneur*. Ou si l'on veut, ses deux parties sont la *justice exacte*, & la *justice généreuse*. Elle a pour règle fondamentale, la maxime qui nous défend de *faire aux autres ce que nous ne voulons pas que d'autres nous fassent*. L'honnête-homme & l'homme d'honneur, sont dans le fond la même chose, quoique la dernière expression paroisse promettre quelque chose de plus grand. Le but de l'un & de l'autre est de rechercher tout ce qui mérite réellement de la gloire, & d'éviter tout ce qui est digne de s'attirer une réelle infamie.

Le titre d'honnête-homme, est la dénomination la plus glorieuse qu'on puisse donner à quelqu'un. Sans ce titre tous les autres sont vuides & ridicules, & tant qu'il demeure à un homme, il n'est pas possible de lui en donner un qui soit réellement

ignominieux. Ce caractère rend un homme recommandable à la postérité , lors même que ses autres qualités & ses autres perfections sont livrées à un éternel oubli. Sans cette vertu il est impossible de mériter le nom de Chrétien , ou de Gentilhomme. On peut être pauvre , & honnête-homme ; malheureux, & honnête-homme ; mais il est contradictoire d'être mal-honnête-homme & noble, Chrétien & mal-honnête-homme. En vain compte-t-on un grand nombre d'illustres ancêtres : si l'on n'imité pas leurs vertus , on y déroge véritablement par le caractère de mal-honnête-homme , & il seroit juste de mettre une barre dans l'écusson d'un fripon d'une naissance distinguée , comme on en met une dans celui d'un bâtard. Quand un Gentilhomme renonce à la vraie honnêteté , il cesse d'être Gentilhomme ; dès-lors c'est un véritable faquin , & il mérite d'être traité dans le monde sur ce pied-là.

Cette vertu caractéristique fait de si profondes impressions sur l'esprit des hommes , qu'elle arrache de l'estime à ceux-là mêmes qui ne prétendent pas seulement y avoir la moindre part. Ils la recherchent dans les autres , quoiqu'ils ne tâchent pas de l'acquiescer eux-mêmes , & jamais homme n'a eu assez peu de tendresse pour ses descendants ,

pour souhaiter qu'ils fussent sans cet admirable caractère. En un mot la vénération des hommes pour cette vertu est si universelle , que la bénédiction générale qu'un pere donne à son fils , consiste à prier Dieu de le rendre honnête-homme.

Cette vertu est d'une valeur si généralement reconnue , qu'il paroît en quelque sorte inutile de la faire sentir , & l'on peut dire qu'elle est la mesure de cette droiture primitive , & de l'image de Dieu , qui sont rétablies dans la créature raisonnable.

Le grand inconvénient qui accompagne cette vertu, comme l'épine accompagne la rose , c'est l'orgueil. Il est difficile de pratiquer les devoirs d'un honnête-homme sans en être orgueilleux ; & quoique cette fierté paroisse avoir du fondement , il est pourtant certain , que l'honnêteté est en grand danger dans tous les cœurs où regne une vanité excessive.

Il n'y a rien au monde qui doive avoir moins de relation avec l'orgueil que la vraie honnêteté. C'est une vertu aisée , unie , naturelle , qui agit sans aucune vûe d'intérêt , & quand un homme se vante trop de son honnêteté , je crains toujours que cette qualité ne soit en lui foible & languissante.

L'honnêteté est une plante fort délicate,

qui n'est pas connue de tous les Botanistes; elle ne se multiplie pas beaucoup dans les endroits où on la sème. Elle ne croît pas aisément dans un terroir fort gras, & elle se sèche dans un terroir fort maigre, à moins qu'elle n'y ait pris de profondes racines. Dans ce cas-là, il arrive rarement qu'elle soit détruite tout-à-fait. Si elle paroît quelquefois accablée de la mauvaise herbe de la prospérité, elle sçait se débarrasser de cet obstacle, & quand elle est tellement abattue par les coups de la pauvreté, qu'on la prendroit pour morte, elle reprend vie au moindre beau tems; la moindre pluie lui rend toute sa vigueur, & lui fait produire sa semence.

La mauvaise herbe qui est la plus pernicieuse, s'appelle finesse ou subtilité. Elle cache si bien cette plante salutaire, qu'il est souvent presque impossible de la trouver. D'ailleurs elle lui ressemble si parfaitement, qu'il est facile de se tromper, en la prenant pour cet admirable simple. C'est une espèce d'honnêteté sauvage, & j'ai entendu dire à ceux qui en ont semé dans leur propre terroir, & qui en ont fait usage dans le commerce de la société civile, croyant que c'étoit la plante véritable, qu'il leur en a coûté tout leur crédit, & qu'ils ont ruiné celui de tous ceux avec qui

ils avoient affaire. Cette méprise n'est pas rare, & c'est-là la cause de toutes ces plaintes qu'on entend tous les jours contre les faux amis, & contre les friponneries qui influent si généralement dans la conduite des hommes.

Certaines propriétés de cette véritable plante varient un peu, selon la différence du terroir & du climat, & cette variété a causé plusieurs disputes parmi les connoisseurs des simples, qui, trompés par quelques apparences, sans entrer dans la nature de la chose même, appellent souvent fausse honnêteté ce qui ne laisse pas d'être la véritable. Il y en a une sorte dans ma patrie, qu'on appelle l'honnêteté de la Comté d'York, qui diffère assez de celle qui croît dans les parties méridionales d'Angleterre, je veux dire autour de la Capitale. Il y en a une espèce en Ecosse, qui est extrêmement délicate, & l'on en trouve une dans la nouvelle Angleterre, qui ne vaur guères mieux que l'honnêteté sauvage, que j'appelle subtilité. Quelques voyageurs nous assurent encore qu'ils en ont vu une espèce dans certaines parties de l'Asie, & même dans la Capitale de l'Empire Turc, qui vaut infiniment mieux que tout ce qui en croît dans nos Provinces; c'est dommage que nos Marchands du Levant n'en ap-

portent pas quelque graine , pour essayer si elle peut prendre dans le territoire de la Grande-Bretagne. J'avoue que je suis un peu surpris de cette relation , parce que j'ai toujours été du sentiment que ce simple ne croissoit jamais mieux que quand on l'arrosait d'une certaine liqueur appelée Religion. C'est une expérience que j'ai faite très-souvent dans les autres pays , & je m'imagine que c'est pour cette raison que l'honnêteté Ecoissoise est d'une si bonne sorte. Je ne sçaurois dire si celle que produit la Turquie est d'une nature encore plus excellente , puisque dans tous mes voyages je n'ai jamais mis le pied dans les Domaines du Grand-Seigneur.

Pour ne pas pousser trop loin cette allégorie , je dirai que les disputes où l'on entre sur la véritable honnêteté sont très-dangereuses à cette vertu même : quand on a lieu de douter si une chose est vertueuse ou vicieuse , il faut qu'elle approche des frontières du vice , & celui qui veut éviter de se noyer, fait prudemment de ne pas trop avancer sur le bord de l'eau.

Il n'est pas moins dangereux de vouloir renfermer cette vertu dans les bornes étroites de la Justice humaine. Il est certainement bon & juste de conformer ses actions aux Loix établies , mais si dans toutes ses

DE ROBINSON CRUSOË. CH. II. 4^e
actions on croit remplir ses devoirs en suivant les Loix à la lettre , on s'expose à se rendre coupable de la dureté la plus inhumaine. En suivant ce faux principe , il est permis au créancier de faire périr son débiteur dans la prison , quoiqu'il soit persuadé qu'il lui est impossible de payer sa dette ; il est juste de faire pendre tout malfaiteur , quelles que puissent être les circonstances qui rendent son crime excusable ; en un mot , en se réglant sur cette fausse maxime , un homme se rendroit incommode à tout le monde ; il deviendrait un Tyran , & par conséquent un mal-honnête-homme ; car la cruauté est parfaitement incompatible avec la véritable honnêteté.

Le souverain Législateur des hommes a réglé l'étendue de cette vertu , en nous donnant un principe général , qui décide de toutes les questions particulières : *Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'on te fasse*. C'est-là l'essence de la vertu dont je parle , & c'est à cette maxime qu'il faut avoir recours dans le cas où les Loix se taisent.

Il y a des personnes qui soutiennent que la considération de l'impuissance d'un débiteur ne nous oblige pas à lui accorder du tems , ou à composer avec lui , & qu'on ne doit s'y porter que par une vûe d'inté-

rétafinde s'emparer d'une partie de la dette plutôt que de perdre le tout. S'il étoit vrai qu'on remplit ses devoirs en suivant la lettre de la Loi, je ferois forcé à être de leur sentiment.

D'un autre côté, il arrive qu'un homme qui a contracté une dette, se croit en droit de ne la point payer, aussi-tôt que le terme est échû, & il est d'opinion qu'il suffit de l'acquitter quand la Loi l'y oblige. Conformément à cette idée, il promène son créancier par tous les détours de la Justice, & par un grand labyrinthe de procédures. Quand il ne peut plus disputer le terrain, il se cache, & fait tous ses efforts pour mettre ses biens en sûreté. En mesurant sa conduite à la lettre de la Loi, il se croit honnête-homme, quoique rien ne soit capable d'excuser son procédé, que la sévérité cruelle dont quelques créanciers se déclarent partisans.

Un tel homme est véritablement un fripon; il est obligé en conscience d'agir conformément à l'intention de la Loi, & à l'intention qu'il devoit avoir lui-même quand il a passé un contrat avec son créancier. L'honnêteté consiste à payer ce que l'on doit dans le moment même que l'on commence à le devoir, sans attendre que l'on y soit forcé par les Juges.

Il est vrai que les Loix civiles permettent au créancier de poursuivre en Justice celui qui lui doit, dans quelques circonstances que ce dernier puisse se trouver, & au débiteur, de ne rien négliger pour reculer le paiement. Mais les Loix de la conscience y sont très-contraires. Il est encore vrai que des personnes ingénieuses à pallier leurs mauvaises actions ne manquent pas de raisons pour défendre une pareille conduite. Voici l'argument dont ils se servent.

Un homme fondé sur son crédit, & sur l'idée qu'il a de sa probité, me confie son argent ou ses marchandises; il croit trouver sa sûreté dans mon intégrité & dans mes moyens. S'il vient me sommer de satisfaire au contrat que nous avons passé ensemble, il renonce à la sûreté qu'il avoit cru trouver dans ma vertu & il ne s'attache plus qu'à la sûreté que la Loi peut lui faire trouver dans le bien que je possède; il se détache entièrement de ma probité, & il ne se sert que du contrat en question pour me faire payer, que je le veuille ou non. N'est-il pas juste que je me défende avec les mêmes armes avec lesquelles il m'attaque? Il ne me combat que par la Loi; je soutiens & je repousse ses attaques de la même manière, & mon action est toute aussi légitime que la sienne.

C'est ainsi que la lettre de la Loi détruit entièrement le caractère d'honnête-homme dans le créancier & dans le débiteur, & qu'elle fournit des excuses plausibles à l'un & à l'autre, & des raisons spécieuses de se croire honnêtes-gens.

Ce ne sont pas - là cependant les gens d'honneur dont je parle ici ; la véritable honnêteté n'est pas une vertu purement négative. Il ne suffit pas pour être honnête-homme de ne faire à son prochain aucun tort dans le sens borné de la Justice humaine ; on est encore obligé d'examiner les circonstances, de les comparer aux Loix & de les peser les unes & les autres dans les balances de la raison & de l'équité. En général, un créancier peut faire emprisonner celui qui refuse de lui payer une dette : mais s'il est convaincu que le débiteur est dans une impuissance absolue de payer, la raison exige du créancier de ne pas exercer des cruautés inutiles sur cet infortuné. On ne sauroit être honnête-homme sans être homme raisonnable.

D'ailleurs, contracter une dette, quoiqu'imprudemment, n'est pas un crime capital ; & laisser mourir un homme dans la prison de faim & de misère, punition plus affreuse que la potence, est une chose cruelle & tyrannique pour laquelle un créancier mériterait d'être puni comme meurtrier.

Les Loix divines mêmes n'ont jamais permis cette rude manière de punir les débiteurs, qui peut-être a été mise en pratique parmi nous par une nécessité absolue. A cet égard elle est permise & légitime, les Loix la permettent ; mais la raison doit modérer la rigueur de ces Loix ; elle doit tirer des Loix d'elle-même & consulter l'humanité. *Pourquoi, dit l'Ecriture-Sainte, lui ôteriez-vous son lit de dessous lui ?* Cette interrogation marque avec force qu'une telle conduite est déraisonnable & contraire à la nature.

J'ai vu des gens qui outroient assez cette matière pour soutenir qu'un homme poursuivi par un procès injuste, devoit plutôt souffrir patiemment ces attaques que de les repousser par la force des Loix. Cependant ces mêmes gens si patients, en faisant le personnage des autres, ne l'étoient pas assez quand il s'agissoit d'eux-mêmes, pour ne pas poursuivre en Justice un débiteur qu'ils ne pouvoient pas réduire à la raison par d'autres moyens.

Je ne blâme pas leur conduite ; mais je condamne leur opinion ; je ne trouve rien à redire au procédé d'un homme qui tâche à se faire payer en Justice d'une dette réelle contractée par un débiteur à qui il ne manque rien pour payer, que le cœur d'un

honnête-homme; mais je trouve de la cruauté à pousser aux dernières extrémités un débiteur plus infortuné que coupable, à mettre sa famille dans la rue, & à le faire mourir dans la prison. C'est-là la conduite d'un barbare, & non d'un honnête-homme.

On m'objectera peut-être que, si je voulois agir avec tout le genre humain comme je voudrois qu'on agit avec moi en pareil cas, je serois obligé de soulager la misère de tous les pauvres, & d'acquitter les dettes de tous les débiteurs emprisonnés, parce que, si j'étois pauvre, je souhaiterois d'être secouru, & que, si j'étois emprisonné pour dettes, je souhaiterois d'être remis en liberté.

Cela s'appelle renverser le sens de la proposition qui est la base de la vertu dont je parle; c'est la rendre affirmative, au lieu qu'elle est négative; elle nous oblige à ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. Mais quand même la proposition affirmative en seroit une conséquence naturelle, elle devroit toujours être réglée par l'équité, & elle ne nous obligeroit que de faire à l'égard de notre prochain tout ce que nous pourrions souhaiter équitablement que le prochain fit à notre égard en pareil cas.

L'équité est l'essence de l'honnêteté; & si, dans toutes les occasions de la vie, nous

voulions bien nous adresser à ce tribunal d'équité qui est établi au-dedans de nous, la raison y plaideroit la cause de notre prochain, avec la même chaleur qu'elle y défend nos propres intérêts.

De la pierre de touche de la vraie honnêteté.

La nécessité & l'indigence semblent faire souvent un fripon d'un honnête-homme, & souvent elles arrachent réellement le masque de l'honnêteté à ceux qu'il déguisoit pendant qu'ils étoient favorisés de la fortune. Selon l'opinion générale des gens qui sont à leur aise, il est presque impossible d'être pauvre sans être mal-honnête-homme. Dans leur langage, un pauvre & un faquin sont des termes synonymes. Un jeune homme riche, au contraire, est presque toujours un honnête-homme. Quand la chose seroit vraie, ce ne seroit pas un grand miracle; leur en devoit-on sçavoir gré? S'ils étoient fripons, ils le feroient doublement, puisqu'ils feroient des friponneries sans y être portés par aucune nécessité. Un homme opulent a rarement occasion de mettre son intégrité à l'épreuve; il n'a pas même occasion d'approcher des limites qui séparent l'honnêteté de la friponnerie. *Un tel, me dit-on, est un parfait honnête-homme,*

il paye exactement ce qu'il doit, personne n'a rien à prétendre de lui, il ne fait tort à qui que ce soit. Fort bien; mais dans quelle situation se trouve-t-il ? *C'est un homme qui a un revenu considérable; il vit de ses rentes sans se mêler d'aucune affaire.* Un tel homme devrait être un diable incarné pour être capable d'agir en fripon. Il est contradictoire de faire du mal simplement pour le plaisir de faire du mal ; & il est incroyable que les démons eux-mêmes péchent sans avoir d'autre but que la satisfaction de pécher. Le crime n'est jamais indépendant de tout motif, & il tend toujours à satisfaire quelque passion favorite ; l'ambition, l'orgueil ou l'avarice, rendent les riches mal-honnêtes-gens, & la nécessité fait le même effet sur les pauvres.

Faisons ici une supposition ; tirons la vertu prétendue de ce riche de son oisiveté, pour le conduire dans quelqu'une de ces catastrophes que toute la prudence humaine ne sauroit prévenir. Il a pour voisin un Marchand dont les affaires vont à souhait, & dont la probité n'est révoquée en doute de personne ; il arrive que cet honnête négociant perd, par un naufrage, un Vaisseau richement chargé. Un de ses correspondans manque ; ses lettres de change sont protestées ; il faut qu'il fasse banqueroute ; c'est

une

DE ROBINSON CAUSOË. CH. II. 49
une nécessité absolue, il se cache, & il entre en composition avec ses créanciers. Notre Crésus oisif ne manque pas de se gendarmer contre ce malheureux : *c'est un coquin, un fripon, qui ne paye pas aux honnêtes-gens ce qu'il leur doit; il seroit bon d'avoir une loi qui condamnât au gibet tout homme qui s'endette au-delà de ce qu'il est en état de payer.* S'il arrive que quelqu'un des créanciers découvre la cachette de cet infortuné, & s'il le met en prison ; *fort bien, dira mon homme opulent, il l'a bien mérité; qu'il y reste, & qu'il serve d'exemple aux autres.*

Il se peut pourtant que ce Marchand soit dans le fond un aussi honnête-homme que celui qui décide de sa conduite avec tant de témérité. Vous êtes un honnête-homme, dites-vous ? qu'est-ce qui vous en assure ? Vous êtes-vous jamais vu dans un état où, manquant de pain, vous avez préféré une mort apparente à l'injustice de vous emparer du pain de votre prochain ? Avez-vous jamais été sur le point d'être arrêté pour dettes, incapable d'apaiser votre créancier ni par vous, ni par vos amis, sans vous laisser tenter par un dépôt d'argent que quelqu'un vous avoit confié ? Dans cette situation avez-vous mieux aimé souffrir les dernières indignités que de faire cette brè-

che à votre caractère d'honnête-homme ? Dieu même a déclaré que la force de la nécessité est en quelque sorte irrésistible ; & il nous ordonne de ne point mépriser le voleur , qui est porté au vol par une disette extrême. Ce n'est pas que dans ce cas le crime change absolument de nature , & qu'il devienne une action légitime. Ne pas mépriser un tel voleur , c'est se souvenir de sa propre fragilité , se défier de ses forces , & soupçonner que dans les mêmes circonstances on commettrait peut-être la même action. Il s'ensuit qu'il faut laisser à Dieu le jugement de ces sortes de fautes , & les pardonner par rapport à nous ; en un mot, qu'il faut que nous , qui nous croyons bien fermes sur nos jambes , prenions garde de ne pas tomber.

Je crois même qu'il est impossible à tout homme de ne pas choquer les maximes de la probité. La nécessité absolue est au-dessus des forces humaines. Supposons cinq hommes dans une chaloupe , au milieu de la mer , sans aucune provision , incapables de résister plus long-tems à la faim qui les dévore. Ils délibèrent ensemble sur leur affreuse situation , & ils prennent le parti de tuer un d'entre eux pour servir de nourriture aux autres. Quel mets pour d'honnêtes gens ! de quel cœur peuvent-ils le bénir

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. II. 37
& en rendre grâces à Dieu ? Cependant l'homme du monde le plus délicat sur la vertu peut être forcé à commettre cette action , quoique la seule pensée d'un meurtrier capable de le faire trembler d'horreur quand il se trouve dans d'autres circonstances. Il n'y a ici que la seule nécessité absolue qui soit capable d'excuser ce crime ; il n'y a pas moyen dans le fond de le justifier. Si l'on allègue qu'il vaut mieux perdre un seul homme que cinq , je demande quel droit les quatre qui restent ont de sauver leur vie aux dépens de celle de leur compagnon ? Par quelle dette cet homme s'est-il obligé à leur conserver la vie par sa mort ? C'est un vol , c'est un meurtre , c'est arracher à cet homme une vie dont la propriété lui appartenait incontestablement ; c'est tuer un innocent qui ne l'a mérité par aucun crime.

Il est vrai que dans ce cas déplorable on observe d'ordinaire une certaine équité ; on décide par le sort qui fera le malheureux qui doit être sacrifié à la conservation des autres , & comme ils se soumettent tous à la décision du sort , on prétend que par-là cette action perd tout ce qui pourroit y avoir de criminel. Mais il est certain qu'on se trompe : personne n'a le droit de consentir à cette décision , parce que l'homme

n'est pas autorisé à disposer de sa vie ; en le faisant , il pèche contre ce qu'il doit à la Loi & à lui-même. Celui qui périt de cette manière est criminel , & les autres qui sauvent leur vie d'une manière si horrible , méritent dans le fond d'être pendus pour meurtre. Tout ce qu'on peut raisonnablement alléguer en leur faveur , c'est qu'une nécessité absolue rend en quelque sorte les plus grands crimes excusables , & qu'elle en change la nature. Ces cas d'une nécessité absolue sont fort rares ; mais il y en a un grand nombre d'autres où la nécessité est moins urgente , & où elle doit excuser les fautes à proportion de ses degrés. Plaçons notre honnête-homme oisif dans une de ces circonstances. Il est homme d'honneur , & pendant la nuit il ne pourroit fermer les yeux s'il devoit la moindre chose à son prochain ; il soutient même que sans cette délicatesse on est indigne de porter le nom d'honnête-homme.

Son pere lui a laissé un bien très-considérable ; il en jouit pendant quelque tems d'une manière tranquille ; cependant quelques parens éloignés sortent d'un coin , & forment des prétentions sur tout l'héritage ; ils en arrêtent les revenus entre les mains des fermiers. Voilà mon homme tout d'un-coup dans l'embarras des affaires & dans

l'abîme de la chicane ; les dépenses excessives du procès le privent en moins de rien de tout son argent comptant , & ses revenus étant arrêtés , il est hors d'état de pousser les procédures avec vigueur. La nécessité où il se trouve le porte d'abord à faire une légère brèche à son caractère d'honnête-homme ; il va trouver un ami pour lui emprunter une somme , qu'il n'est pas trop persuadé de pouvoir si-tôt rendre ; il lui dit que son procès aura bientôt une fin favorable pour lui , & qu'alors ayant l'usage libre de ses revenus , il ne manquera pas de restituer l'argent qui lui est absolument nécessaire. Il a peut-être cette intention-là ; mais par malheur la sentence est prononcée , il perd son procès ; & le titre que son pere prétendoit sur le bien qu'il lui a laissé , se trouve défectueux ; il n'est pas seulement privé de tout son héritage , mais il est encore condamné à restituer les revenus dont il a joui. Il est absolument ruiné ; à peine lui reste-t-il de quoi fournir aux besoins les plus pressans de la vie , bien loin d'être en état de rendre l'argent qu'il a emprunté.

Retournons à présent à son voisin le Marchand qu'il a traité de mal-honnête-homme & de fripon. Il a composé avec ses créanciers , il a été remis en liberté , & il rentre dans la rue notre Gentilhomme réduit

à la dernière misère. *Comment donc ! Monseigneur, lui dit-il, n'avez-vous pas honte de ne point payer mon cousin, votre vieux ami ; qui vous a prêté son argent si généreusement ?*

» Hélas ! *répond le Gentilhomme*, il m'est impossible de le payer ; j'ai perdu tout mon bien, & il ne me reste pas même de quoi vivre. » *Cela se peut*, répliqua l'autre ; *mais pourquoi avez-vous été assez mal-honnête-homme pour emprunter des sommes que vous n'étiez pas sûr de pouvoir rendre ?*

» Ne me condamnez pas si vite, *répond le Gentilhomme* ; quand je lui ai emprunté cet argent j'avois intention de le payer en honnête-homme, & je ne doutois pas seulement que le gain de mon procès ne me mit en état de le faire. Mais mes espérances ont été trompées, & quoique j'aie la meilleure volonté du monde, il n'est pas possible que mes actions y répondent. » *Oui, mais vous m'appelliez fripon & mal-honnête-homme*, dit le Marchand, *quand j'ai perdu mon bien dans les Pays étrangers, par des désastres tout aussi inévitables que ceux que vous avez rencontrés dans la patrie ; vous avez déchiré ma réputation parce que je ne payois pas mes dettes, & cependant j'avois aussi grande envie de le faire que vous pouvez avoir à présent.* » Que voulez-vous que je vous

» dise, *répond le Gentilhomme* ? j'étois un insensé, je ne sçavois pas ce que c'étoit que la nécessité ; je vous demande mille pardons de la témérité de mon jugement.

Poussons la supposition encore plus loin. Le Négociant compose avec ses créanciers, & en partageant ce qui lui reste, dans de justes proportions, il est déchargé. Industriel & élevé dans le négoce, il l'entreprend de nouveau, & peu-à-peu il rétablit ses affaires ; à la fin un heureux voyage, ou ce que les Marchands appellent un grand coup, le met entièrement dans sa première fortune. Il se ressouvient de ses dettes, & conservant dans son ame les principes de l'honnêteté qui lui a toujours été naturelle, il assemble ses créanciers, & quoiqu'ils ne puissent pas l'y forcer par les voies de la Justice, il leur paye exactement tout ce qu'il leur devoit encore.

D'un autre côté le Gentilhomme voyant ses affaires désespérées, sort du pays, prend le parti des armes, & se comportant bien, il parvient à être Officier. Son mérite le distingue de plus en plus, & il monte aux postes les plus éminens ; mais enivré par sa fortune, il ne songe plus aux dettes qu'il avoit contractées autrefois dans sa Province : il s'établit à la Cour, uniquement occupé à se maintenir dans la faveur du Prince, à

qui il doit son élévation, & il fait valoir son titre d'honnête-homme tout autant qu'il l'a fait dans sa première jeunesse. Demander qui de ces deux est le véritable honnête-homme, c'est mettre en problème qui fut le véritable pénitent, le Pharisien ostentateur, ou l'humble Publicain. L'honnêteté semblable à l'amitié s'éprouve dans le creuset de l'affliction; & ceux qui errent le plus fort contre les malheureux, dont la probité semble se démentir dans l'infortune, sont d'ordinaire ceux dont la vertu est la moins capable de soutenir les attaques de l'adversité.

Agir en honnête-homme dans la tranquillité & dans l'abondance, est un bien qui procède d'ordinaire de nos parens, qui nous ont laissé du bien & de l'éducation. Mais agir en homme d'honneur dans des circonstances malheureuses, au milieu des chicanes & des injustices dont nous sommes accablés par des parens & par des amis, & sur les bords mêmes de la disette, c'est une bénédiction qui ne nous sauroit venir que du Ciel, c'est une force d'esprit que la grace seule est capable de nous fournir.

Dieu ne fait pas un grand mérite à l'homme d'observer ses Loix tant qu'il le comble de prospérités. Dans le Dialogue que le diable eut avec son Créateur touchant Job,

Il emprunte de-là un argument qui n'est que trop concluant d'ordinaire : *Oui*, dit Satan, *Job est homme de bien, & la chose n'est pas surprenante; tu lui donnes tout ce dont il a besoin; je te servirois moi-même & je te serois aussi fidèle que Job, si tu me faisois autant de bien qu'à lui. Maintenant mets seulement un doigt sur lui, arrête un peu ta main, dépouille-le un peu, & rends-le semblable à un de ceux qui se courbent devant lui, tu verras qu'il est tout comme les autres hommes; & même le chagrin qu'il aura de ses pertes le portera à te maudire en face.*

Il est vrai que la conjecture du diable ne fut pas juste : mais cependant il y avoit beaucoup de probabilité, & l'on en peut tirer les conséquences suivantes.

1°. Que c'est une chose aisée de soutenir le caractère d'honnêteté & de droiture, quand un homme n'est pas embarrassé dans des affaires épineuses & qu'il n'est pas taillonné par la disette.

2°. Qu'il est tems de prouver qu'on a véritablement le caractère d'honnête-homme, quand on est accablé par le malheur.

Un honnête-homme, à qui la fortune rit, peut par fanfaronnade conter à tout le monde qu'il est honnête-homme : mais un honnête-homme qui se trouve dans la misère

a la fatisfaction d'entendre dire par les autres , qu'il est un honnête-homme.

Pour bien entrer dans le véritable caractère de l'honnêteté , il faut donner quelque chose à la foiblesse humaine , & distinguer exactement entre des actions passagères & accidentelles , & entre une pratique constante. Mon but n'est pas d'animer les hommes à renoncer sans scrupule à la vertu dans la nécessité ; ce que je veux dire , c'est uniquement qu'il ne faut pas condamner précipitamment ceux qui , dans des embarras extraordinaires & dans les difficultés les plus pressantes , se laissent emporter à une mauvaise action , parce que la tentation est supérieure à la fermeté de leur ame.

Mon but est de précautionner les hommes contre la précipitation avec laquelle ils impriment des marques d'infamie dans la réputation de ceux qui , par foiblesse , ou par la malheureuse situation où ils se trouvent , tombent dans des fautes remarquables. Ces Censeurs téméraires doivent conclure de mes réflexions , que ces mêmes infortunés objets de leurs critiques peuvent se tirer du gouffre où ils se sont plongés , & devenir en peu de tems , par un repentir sincère , de plus honnêtes-gens aux yeux de Dieu que les prétendus gens de bien qui les déchirent d'une manière si impitoyable.

Il faut que je réponde ici à une objection fort familière à ces honnêtes-gens si prompts à la censure. *Vous nous parlez , me dira quelqu'un de ces Messieurs-là , de tomber & de se relever , de pécher & de se repentir ; voici un drôle qui m'a attrapé une somme considérable. Il me vient chanter qu'il s'en repent , qu'il espere que Dieu lui a pardonné son crime , & qu'il y auroit de la dureté à moi à ne pas imiter le grand Juge du monde ; il est fort mortifié du tort qu'il m'a fait , & il m'en demande mille pardons ; c'est-à-dire , il me prie de lui permettre de ne me pas restituer mon bien. Qu'est-ce que tous ces beaux discours ont de commun avec mon argent ? Qu'il me paye & je lui pardonnerai de tout mon cœur. Dieu lui fait la grace de ne se point souvenir de son péché ; je le veux ; mais cette bonté de Dieu ne répare pas la perte que la friponnerie de cet homme m'a causée.*

Tout ce que je puis répondre à cette objection , c'est que vous avez raison , si l'homme qui vient vous parler sur ce ton peut vous payer , & ne le fait pas ; car je suis persuadé que chaque faute de cette nature doit être réparée par la restitution , aussi bien que par le repentir. Cette restitution doit aller aussi loin que s'étend le pouvoir du coupable , & s'il y manque la moindre

chose à cet égard-là , il n'est pas possible que son repentir soit sincere.

Mais si l'homme dont il s'agit est absolument incapable de vous faire la moindre restitution ; ou bien s'il la fait autant qu'il en est capable , & s'il vient alors vous tenir les mêmes discours , vous avez tort , si vous ne vous y rendez pas , & c'est lui qui a raison. *Il est honnête-homme , quoiqu'il ne se trouve pas en état de payer ses dettes ; mais il seroit mal-honnête-homme , à coup sûr , s'il pouvoit vous payer , & s'il ne le vouloit pas ; c'est-là ce qui doit être la regle de votre conduite à son égard.*

Il y a un nombre infini d'accidens capables de précipiter un homme du faite de la prospérité dans un abîme de miseres. Quelquefois ce malheur a pour cause ses vices & sa mauvaise conduite , quelquefois les fraudes & les fourberies des autres ; enfin bien souvent ce malheur arrive par des désastres inevitables , par lesquels la Providence divine nous fait voir *que le prix de la carrière n'est pas pour le plus agile , ni la victoire pour le plus fort , ni la richesse pour le plus judicieux.*

J'ai dit que quelquefois on tombe dans la pauvreté & dans la misere par ses propres vices. L'honnête-homme , dont je parle , ne sçauroit être misérable de cette maniere-

là ; cette misere est criminelle elle-même , puisqu'elle a le crime pour cause. C'est comme un meurtre qu'on voudroit excuser , parce qu'on l'a commis dans l'ivresse ; ce qui n'est qu'alléguer un crime pour pallier un autre crime. Telle étoit la misere de l'Enfant Prodigue , qui , par des débauches continuelles , avoit dissipé tout son patrimoine. On peut dire que celui qui est dans ce cas , & qui ne paye pas ses dettes , agit en mal-honnête-homme , parce qu'il auroit pû les payer s'il n'avoit pas donné au luxe & à l'intempérance ce qui étoit dû à ses créanciers.

Il y en a d'autres qui tombent dans l'état le plus triste , faute d'avoir le génie requis pour bien ménager leurs affaires. Ceux-là peuvent être honnêtes-gens malgré l'imbécillité de leur esprit. Un cœur excellent peut accompagner un esprit de la dernière foiblesse. Je conviens que l'homme de bien est véritablement l'homme sage , pour ce qui regarde la partie la plus essentielle de la sagesse , sçavoir la Religion. Mais il arrive souvent que l'homme le plus exact par rapport aux devoirs de la piété , & qui aimeroit mieux mourir que de faire de propos délibéré le moindre tort à son prochain , enveloppe , par un défaut de jugement , dans la ruine de sa propre famille , les famil-

les de plusieurs autres. Mais, me dira-t-on, cet homme-là est pourtant inexcusable, il a tort de s'engager dans des affaires qu'il n'a pas l'esprit de ménager; vouloir le justifier, parce que c'est un imbécille, c'est faire la même chose qu'on vient de condamner dans l'article précédent, c'est excuser une faute par une autre.

Je ne sçaurois être de ce sentiment-là. Quand on me demande pourquoi un imbécille entreprend des affaires qui sont au-dessus de sa portée, je n'ai rien à répondre, sinon qu'il le fait parce que c'est un imbécille qui ne connoît pas la portée de son esprit. Si vous voulez convaincre un homme de son manque de lumière, il faut commencer par lui donner assez de lumières pour pouvoir en être convaincu; sans cela il ne sçauroit être persuadé de sa sottise, par cela même que c'est un sot.

Il est naturel de croire dans le fond qu'aucun homme n'est responsable, ni devant Dieu, ni devant le monde, des talens qu'il n'a point reçus. Je n'ai jamais entendu exprimer cette vérité d'une manière plus forte que par un certain idiot achevé, qu'un Gentilhomme de ma connoissance nourrissoit dans sa maison. Ce pauvre homme étant au lit de la mort, avoit l'air extrêmement rêveur, & se montrait fort embarrassé sur

l'idée de la mort & de l'éternité qui doit la suivre. Mon ami fit venir un Ministre auprès de lui, qui, proportionnant ses expressions à l'imbécillité du malade, lui expliqua, du mieux qu'il lui fut possible, les matières dont je viens de parler. Ce pauvre homme qui, pendant toute sa vie, n'avoit pas eu le bonheur de donner une réponse raisonnable à la moindre question, se mit à répandre des larmes, en s'écriant : *Qu'il es-
péroit que Dieu n'exigeroit pas de lui des choses qu'il ne lui avoit pas donné le jugement de comprendre.* Quoi qu'il en soit, par rapport à la divinité, qui connoît au juste les talens qu'il a donnés à chacun, & jusqu'où peut aller l'usage qu'on est capable d'en faire, j'ose avancer, comme une vérité incontestable, qu'à l'égard de la société civile un homme ne doit pas être responsable d'une action qui paroît évidemment procéder d'un défaut de jugement.

Il y a d'autres cas, & en grand nombre, où un homme se voit ruiné d'une manière purement passive, ou par des fraudes & des vols, ou par des désastres extraordinaires; en un mot, par des causes indépendantes de son jugement & de son honnêteté. C'est de cette manière que le diable, par la permission divine, précipita Job tout-d'un-coup, de l'état le plus florissant, dans la misère la

plus affreuse. Si dans une telle situation, causée par des catastrophes inévitables, un homme ne paye pas ses dettes, il y a une extravagance épouvantable à le traiter de mal-honnête-homme, à moins qu'on ne veuille soutenir qu'il n'est jamais permis à un homme, de quelque manière que ce puisse être, d'emprunter de l'argent sur son crédit; ce qui est encore de la dernière absurdité.

Cette matière me conduit assez naturellement à une petite digression sur les banqueroutes. A mon avis, la crainte de manquer est la cause ordinaire qu'un Marchand manque. Un Négociant voyant que son crédit est encore bon, quoique son fonds soit épuisé, pousse son négoce avec d'autant plus de vigueur, & il s'anime à faire des coups hardis, dans l'espérance qu'un heureux voyage, ou quelque circonstance avantageuse, le réconcilieront avec la fortune.

Quel que puisse être le succès de cette hardiesse, j'avoue que j'y trouve manifestement un défaut de probité. Un homme qui sçait que son fonds est épuisé, quoique son crédit soit encore en son entier, fait une injustice palpable quand il contracte quelque dette; il fait alors son commerce au risque des autres, & non pas à ses propres

risques, puisqu'il n'a plus rien à perdre; par la même raison il négocie à son propre profit, & non pas à celui de ses créanciers; ce qui est absolument contraire à l'équité. Il trompe celui dont il prend l'argent & qui le hasarde, dans la supposition que le fonds de son débiteur répond à son crédit. Il est mal-honnête homme, quand même, en cas qu'il vienne à manquer, il paieroit à ce dernier créancier toute la somme due; car il est certain que ses autres créanciers ont eu, avant le contrat qu'il a fait avec le dernier, un droit sur tous ses effets, chacun à proportion de ce qui leur étoit dû; par conséquent, s'il ne donne à ceux-ci qu'une portion, & la somme totale à celui-là, il leur fait une injustice réelle.

Si les hommes consultoient ce principe de droiture, qui est dans leur raison, ils verroient qu'il n'est permis d'emprunter de l'argent que lorsqu'on a une certitude morale qu'on fera en état de payer. Emprunter, c'est promettre de payer; & promettre absolument ce qu'on n'est pas sûr de pouvoir tenir, c'est agir en mal-honnête-homme, comme je le prouverai ci-après. Supposé même que dans la suite on se trouve en état de payer, & qu'on paye actuellement, cet heureux succès & cet acte de probité ne redressent pas ce qu'il y avoit

d'irrégulier dans l'emprunt ; on a réellement trompé son créancier , en lui faisant courir un plus grand risque qu'il ne pensoit & qu'il ne vouloit. On lui a donné des idées fausses du fonds qui devoit faire la sûreté du paiement : par conséquent il y a ici manque de probité sur manque de probité, pour ne pas dire fraude sur fraude.

Je sçais bien que tout le monde n'est pas de cette opinion , & que la chose est pratiquée par bien des gens qui passent pour gens d'honneur dans le monde. Je suis sûr qu'un homme qui me dupe par son crédit , & qui prend mon argent , quoiqu'il soit persuadé que , s'il venoit à mourir le lendemain , son fonds ne feroit pas le quart de la dette , est un fripon , quand même il me paieroit par la suite au terme fixe. Je dis plus , il est aussi coupable de vol que s'il avoit pillé ma maison. Le crédit est l'opinion généralement reçue de l'honnêteté & de la capacité d'un homme , de la volonté , & des moyens qu'il a de payer ce qu'il doit. Dès que le public est persuadé qu'une de ces qualités manque à quelqu'un , il faut de nécessité que le crédit de cet homme commence à chanceler. On ne confie pas volontiers son bien à un mal-honnête-homme, quoiqu'opulent , ni à un pauvre , quelque convaincu qu'on soit de sa probité.

Si l'on suppose généralement que je suis homme d'honneur & en état de payer , & que je contracte quelque dette , quoique je sçache que la dernière supposition soit fautive , la première devient fautive en même tems. En vain prétend-on que tout le négoce roule sur l'apparence & sur la réputation , & que par-là tous les Négocians sont exposés aux mêmes risques ; il est certain qu'on ne court généralement ce risque qu'à cause du grand nombre de mal-honnêtes-gens. Rien n'est plus ordinaire que de confier des sommes considérables à un homme qui se prépare à faire une forte banqueroute , quoique son crédit soit plus brillant que jamais. Mais s'il accepte les sommes qu'on lui offre, il est mal-honnête-homme au suprême degré , parce qu'il connoit le véritable état de ses affaires , & qu'il est convaincu que celui avec qui il a affaire, est la dupe de l'opinion générale.

Du caractère d'honnête-homme , par rapport aux promesses.

La marque la plus sensible qu'on puisse donner de sa probité , c'est l'accomplissement exact de ses promesses. La parole d'un honnête-homme lui est la chose du monde la plus sacrée ; c'est un contrat formel. Cette

noble exactitude n'est pas la suite d'une résolution qu'il forme à loisir , pour soutenir ou pour augmenter sa réputation : c'est un effet naturel de son intégrité. Pour exécuter ses promesses, il n'a que faire de poser des principes , & d'en tirer des conséquences ; son cœur s'y porte de foi-même : il se gêneroit , s'il ne les accomplissoit pas avec la dernière ponctualité.

Lorsqu'une fois il a donné sa parole , on peut s'y fier , quand il s'agiroit de la vie même ; il s'exposeroit plutôt aux dernières extrémités , que de chercher un lâche détour pour sauver son honneur en se dérobant à sa probité.

Cette branche de la véritable honnêteté demande la précision la plus grande ; la seule raison pour laquelle on peut s'excuser, si l'on ne garde pas sa parole , dans le sens le plus propre, c'est une impuissance absolue de le faire. Changer le sens naturel des expressions , n'accomplir ses promesses qu'en partie, c'est une bassesse , c'est une lâcheté, dont un homme d'honneur ne sauroit être capable.

Je crois que c'est le respect extraordinaire que nos ancêtres avoient pour leur parole , qui les a portés à attacher une si forte marque d'infamie à l'affront de recevoir un démenti. Dire à un homme qu'il ment , c'est

lui faire le plus cruel reproche , c'est attaquer directement son caractère d'honnête-homme. Si le mensonge en général est si infamant , il doit l'être à plus forte raison quand il trompe l'attente d'un homme qui se fie à notre parole . Dans le moment même qu'on tombe dans cette honteuse lâcheté , on déroge , on fouille le sang dont on est sorti , on se confond avec les faquins les plus méprisables.

Ceux qui ont poussé les idées du point d'honneur jusqu'à la chimère , soutiennent que le démenti ne doit être donné qu'aux derniers des hommes , qu'à des gens accoutumés à recevoir patiemment des coups de canne. Selon eux , cet affront doit passer pour si atroce , & pour si insupportable dans l'esprit de tout autre , que celui qui se hasarde à choquer jusques-là les règles de la politesse , n'a pas le moindre droit de prétendre qu'on en use avec lui selon les règles ordinaires de l'honneur. On peut le mettre de niveau avec les bêtes féroces qu'on assomme par-tout où on les trouve, Suivant les règles du point d'honneur, l'injure que cet homme a faite en donnant un démenti , doit être lavé dans son sang. Un Militaire qui auroit reçu un démenti , & qui ne s'en vengeroit pas ,

quoique brave d'ailleurs, feroit méprisé de son Corps, & obligé de quitter le service.

Mon intention n'est pas de plaider pour ces sortes de maximes extravagantes; je les allègue uniquement pour prouver la vénération générale qu'on a pour la véracité d'un homme & pour sa ponctualité à garder sa parole. Les François, quand ils croient être attaqués dans leur honneur, sont d'abord prêts à dire : je suis homme de parole, & par ces expressions ils désignent d'ordinaire tout le caractère d'un honnête-homme. Ils n'ont pas tort; l'exactitude réside rarement dans une ame basse & lâche, & par-tout où elle se trouve on peut s'attendre à y découvrir aussi toutes les autres branches de la véritable honnêteté.

Nos peres mettoient autrefois la parole à un si haut prix, que la Justice forçoit un homme à payer sur sa simple promesse. Mais ensuite un grand nombre d'inconvéniens furent cause qu'on restreignit, par un acte, ces sortes de sentences aux sommes de dix livres sterling. Cependant il reste encore établi parmi nous, qu'une simple promesse de mariage, sur-tout si elle est confirmée par quelque faveur, oblige un homme à épouser la personne à qui il l'a donnée, ou du moins qu'elle le force à ne pas contracter un autre mariage. A cet égard nos

Loix civiles s'accordent parfaitement avec les Loix de l'équité & de l'honneur.

On peut alléguer un nombre infini d'exemples de l'hommage que toutes les Nations rendent à cette véracité qui porte les hommes à acquitter leurs promesses. Rien n'est plus ordinaire dans la guerre, que de laisser aller un prisonnier sur sa parole pour avoir soin de ses affaires, ou pour aller chercher de quoi payer sa rançon. Celui qui seroit assez lâche pour ne point avoir égard à cette parole, & pour ne se pas remettre entre les mains de ses ennemis, seroit pendu s'il étoit pris de nouveau, & passeroit pour infâme dans l'esprit de ses compatriotes mêmes.

Quand ce ne seroit pas pour l'amour de la vertu, un homme un peu sensé devroit plutôt risquer tout, que de déclarer à tout le monde, en violant ouvertement sa parole, qu'il est un malheureux. C'est précisément la réputation d'un homme de parole, en quoi consiste cette bonne renommée dont parle Salomon. *Elle est meilleure que la vie*; dit-il; *c'est un parfum précieux, & quand un homme l'a perdu une fois, il ne lui reste rien qui mérite d'être conservé.*

L'unique ressource d'un tel homme, c'est de s'aller cacher dans quelque coin du monde; car il ne doit pas s'attendre au moindre

commerce avec les hommes qui ont une ombre d'honneur. Ceux qui ont le moindre soin de leur réputation feroient au désespoir qu'on les vît dans sa compagnie : chacun l'évite comme s'il étoit pestiféré.

Il y a certaines gens qui affectent une grande ponctualité dans la manière d'accomplir leurs promesses, & qu'on ne sçauroit pourtant appeller honnêtes-gens, parce qu'ils donnent dans d'autres vices & dans d'autres irrégularités qu'ils veulent pallier avec cette seule vertu. Par ce procédé ils rendent justice au mérite de l'honnêteté, puisqu'ils la considèrent comme le masque le plus beau & le plus propre à cacher les autres difformités de leur cœur. De cette manière, l'honnêteté est employée, comme l'extérieur de la Religion, pour masquer un hypocrite, & pour attirer à une ombre de vertu l'estime qui est dûe à l'essence même. Si l'honnêteté n'étoit pas considérée comme la qualité la plus excellente, on ne s'en serviroit pas comme du prétexte le plus spécieux. Aussi faut-il avouer qu'il n'y a certainement pas un moyen plus sûr de ménager à un hypocrite le titre d'homme de bien, qu'une ponctualité apparente à garder religieusement sa parole. Rien ne lui est même plus utile. Dès qu'un homme est assez habile pour répandre généralement le bruit de

de l'inviolabilité de sa parole, il n'y a rien de si précieux qu'on n'ose lui confier, rien de si difficile qu'on ne s'engage avec plaisir à effectuer en sa faveur.

Tout le monde rend hommage au caractère d'honnête-homme ; les scélérats le respectent, les imbécilles l'adorent, & les gens de bien l'aiment de la manière la plus tendre. Pour l'hypocrite dont je viens de parler, il est plus dangereux pour les honnêtes-gens, que vingt scélérats reconnus pour tels. Ceux-ci ressemblent à des bancs de sable, près desquels on a placé un fanal pour éloigner les pilotes ; au lieu que l'hypocrite est semblable à une fosse couverte d'herbe, ou à quelque rocher que les ondes dérobent à la vue, au milieu de la mer. Je ne sçais que trop jusqu'à quel point ils sont pernicieux ; & je l'ai appris à mes dépens, en me livrant avec trop de confiance à leurs protestations de probité. L'estime que j'ai eue toujours pour cette qualité la plus précieuse dont le Ciel favorise les hommes, n'a fait que me rendre plus propre à être la dupe de l'image extérieure de cette vertu.

A mesure que je me suis éloigné, à l'exemple de bien d'autres, de ce noble principe de l'intégrité, soit par le penchant vicieux de mon naturel, soit par la force de certains désirs & de certaines tentations,

je me crois obligé de confesser que j'ai été extravagant & criminel, j'en demande pardon à mon Créateur, & en marque de la confusion à mon prochain.

Je me ferai un devoir d'avouer à mes lecteurs, quels qu'ils puissent être, que j'ai plus d'une fois deshonoré l'auteur de mon être, & avili l'excellence de ma propre nature, en ne rendant point à ce principe de droiture ce que je lui devois, selon le *dictamen* de ma propre conscience. Je le confesse ingénument, & je prie ceux qui ont été plus justes à l'égard d'eux-mêmes, & de celui qui distribue aux hommes les penchans & les lumières, de se réjouir plutôt de leur bonheur, que de triompher de l'infirmité des autres.

Cependant, avant que de se livrer à une joie si raisonnable, qu'ils examinent bien si, en toute occasion, leur conduite a répondu à leurs talens; qu'ils se persuadent sur de bons fondemens que leur intégrité est inaltérable, & en état de soutenir les plus rudes épreuves où les peuvent exposer une fortune délabrée, de fortes tentations, & les chagrins les plus vifs. Qu'ils ne se glorifient de rien, s'ils ne se sont pas encore trouvés dans de pareils dangers; qu'ils ne posent les armes que lorsqu'ils auront remporté la victoire; & quand ils se ver-

ront effectivement maîtres du champ de bataille: alors je leur rendrai justice, & je confesserai qu'ils ont moins besoin de repentance que moi.

Ce n'est pas que je prétende, comme je l'ai déjà insinué, que ces circonstances malheureuses me justifient devant Dieu; je veux simplement inférer de ce que j'ai dit, qu'elles doivent fournir de fortes raisons aux gens raisonnables de me juger plutôt digne de pitié que de reproches, parce que, si leur intégrité avoit souffert les mêmes assauts, ils se feroient peut-être rendus aussi lâchement que moi, & que mes semblables.

Pour mettre dans tout son jour la nature de la véritable honnêteté, & pour en tirer occasion d'établir quelques regles fondamentales de cette admirable vertu, en voici trois qui me paroissent dignes de la plus grande attention.

1. *On court grand risque de faire une brèche à sa propre honnêteté, quand on a un grand penchant à relever & à censurer les foiblesses des autres.*

2. *Il n'est pas possible d'être honnête homme, lorsqu'on condamne son prochain légèrement & sans être persuadé par de fortes raisons qu'il est coupable.*

3. *Quand même les fautes du prochain*

seroient palpables, un honnête-homme doit être porté à les excuser, par le sentiment de sa propre foiblesse.

Mais il est tems de revenir de cette digression & de retourner à mon but principal; sçavoir, à l'exacritude avec laquelle un homme d'honneur doit accomplir ses promesses.

Je me représente ici un négociant qui vient de demander inutilement de l'argent à un de ses voisins : *Quelle misere, dit-il ! je viens de chez Monsieur un tel, qui m'a voit promis de me payer ; mais autant en emporte le vent : il passe pour honnête-homme ; mais la maniere dont il me renvoie d'un jour à l'autre me fait croire que c'est un grand fripon ; il ne se fait pas une plus grande affaire de manquer de parole, que de boire un verre de vin ; je suis sûr que, dans un mois de tems, il m'a débité cinquante mensonges ; & voilà encore un des honnêtes-gens de la ville ! Parbleu, si tous les honnêtes-gens comme lui étoient vendus, le négoce n'en iroit que mieux.*

Quoique je n'aye aucune envie de parler pour les gens qui promettent absolument ce qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir exécuter, & qui ne fondent leurs promesses positives que sur un certain degré de probabilité, je ne suis pourtant nullement d'opinion, que tout homme qui ne tient pas

ce qu'il a promis, ou qui ne s'acquitte pas de sa parole à point nommé, doit passer pour un fripon, ou pour un menteur. Dieu soit en aide aux deux tiers des habitans de cette ville, si une pareille maxime est recevable.

Pour donner des idées nettes de cette matiere, il est bon de la considérer sous toutes ses différentes faces.

D'un côté, quand on promet le paiement d'une dette pour un jour fixe, persuadé que la chose est impossible, ou du moins qu'elle n'est pas probable, & lorsqu'on ne fait pas tous ses efforts nécessaires pour remplir un tel engagement, il est constant qu'on se rend coupable d'un mensonge prémédité, & de fourberie formelle ; on mérite de passer pour une ame basse, & d'être confondu avec les derniers des hommes.

D'un autre côté, ces sortes de promesses doivent être considérées, & par celui qui les fait, & par celui à qui elles sont faites, comme soumises à tous les accidens qui influent généralement sur toutes les affaires humaines, & que la prudence la plus consommée est incapable d'éviter. De cette maniere, si un homme, qui s'est engagé à me payer aujourd'hui, me dit que, par un cas inattendu, il ne sçauroit accomplir sa promesse, mais qu'il me paiera sans faute la

semaine prochaine , je n'ai pas le moindre droit de soupçonner sa probité.

- Il n'a pas eu la moindre intention de me tromper ; il n'a rien négligé pour me satisfaire , & il lui a été impossible de prévenir l'accident qui l'empêche de remplir ses engagements. Quoiqu'il n'ait pas limité sa promesse par la restriction mentionnée , il est évident qu'il n'est coupable ni de mensonge , ni de fourberie. Si un tel débiteur mérite les noms de menteur & de mal-honnête-homme , que ceux qui sont innocens à cet égard-là lui jettent la première pierre ; tout autre n'en a pas le droit.

Il est vrai qu'il est naturel de distinguer ici un cas particulier d'avec une pratique constante. Je veux dire qu'il y a de la différence entre une personne qui fait valoir souvent de pareilles raisons de manquer de parole , & entre une personne qui ne s'en sert que rarement. On peut plutôt soupçonner la probité de l'un que de l'autre ; mais dans le fond ce n'est qu'un plus grand degré de probabilité , qui ne laisse pas de pouvoir être trompeuse. Celui qui emploie de bonne foi , à quarante différentes reprises , les raisons dont je viens de parler , est plus malheureux que celui qui ne les allègue qu'une fois ; mais il n'est pas plus coupable , si ce n'est pas un crime de manquer

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. II. 79
de parole de cette manière-là ; & si c'est un crime , celui qui le commet une fois est coupable , aussi-bien que celui qui le commet quarante fois.

Que personne ne prenne mes expressions de travers , & qu'il n'en tire point des motifs pour être prodigue en promesses inconsidérées. Le sentier dont il s'agit est glissant , & si près de l'abîme de la friponnerie , qu'on y tombe de nécessité pour peu que le pied glisse. Il y a plusieurs choses requises pour conserver le caractère d'honnête-homme , en manquant de parole.

1. Le malheur qui oblige un homme à manquer de parole doit avoir été imprévu. Sans cela la probabilité qu'il avoit de remplir son engagement a été mal fondée , & le crime qu'on trouve dans son manque de foi a été réellement dans la témérité de sa promesse.

2. S'il n'a pas fait tous les efforts nécessaires pour se mettre en état d'accomplir sa promesse , il a tort de dire , *mon malheur me rend incapable de garder ma parole* ; il doit avouer qu'il s'est mis lui-même dans cette impuissance par paresse ou par un manque de bonne volonté , ce qui ne signifie rien , sinon ; *je suis un mal-honnête-homme ; j'étois le maître d'accomplir ma promesse , mais je n'ai pas assez estimé le*

caractère d'honnête-homme pour conserver ce titre aux dépens de quelques soins & de quelques efforts.

Il faut donc qu'en promettant de payer dans un tems fixe , non-seulement on ait une évidence morale de pouvoir le faire , maisencore qu'on soit industrieux à employer tous les moyens possibles pour n'y pas manquer. Il paroît par-là que la matière est fort délicate , & qu'il n'est pas si aisé qu'on le croit d'ordinaire d'être à cet égard parfaitement honnête-homme ; ce qui me porte à conseiller aux gens d'honneur d'éviter autant qu'il est possible les promesses absolues & sans condition , non parce que la probité l'exige essentiellement , mais parce que c'est un sûr moyen de dérober sa réputation aux moindres apparences du crime.

A l'égard de la nature de la chose même , il est évident que ces conditions sont sous-entendues , & qu'en manquant de parole on est honnête-homme , quand on a eu véritablement l'intention de la garder , & que l'on a fait tous les efforts possibles pour se mettre en état de la tenir.

Du caractère d'honnête-homme , relatif à certains devoirs particuliers.

L'honnêteté n'est pas seulement une vertu simple & aisée , c'est encore une vertu

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. II. 81
générale qui s'étend sur toutes nos actions. Un homme peut s'attirer justement des éloges par rapport à une des branches de sa conduite , & mériter des censures tout aussi bien fondées à l'égard de quelqu'autre. On peut avoir de la probité dans son négoce , & être injuste par rapport à ses parens ; un saint en compagnie peut être un diable dans son domestique , & il n'est pas impossible qu'un observateur religieux de sa parole ne soit peu exact dans les devoirs de l'amitié. Mais ce n'est pas là le caractère d'honnête-homme. L'homme d'honneur est , pour ainsi dire , tout d'une pièce , toute la suite de ses actions s'accorde d'une manière naturelle aux principes de la probité & de l'équité. La raison le tient toujours dans une distance égale des deux extrémités entre lesquelles on trouve la vertu.

L'honnêteté a différentes relations aux différens devoirs de l'homme , & je ne comprends pas d'où vient que cette honnêteté relative occupe si peu les réflexions des hommes , qu'à peine on en a une idée distincte. Je ferai mes efforts pour éclaircir ce sujet , en appliquant mes remarques à quelques exemples ordinaires dans la vie civile , afin de les mettre de niveau à la portée des esprits les moins cultivés.

Les différentes relations que nous avons

avec nos familles , nous imposent certains devoirs auxquels nous sommes absolument obligés de satisfaire ; en les négligeant on est aussi mal-honnête-homme que si on refusoit de payer ses dettes ou un contrat formel. Certains devoirs des enfans envers leurs peres , & des femmes envers leurs maris , sont changés en quelque sorte en devoirs qui regardent directement la divinité. Dieu, qui veut absolument, pour le bien de la société, qu'il y ait de la subordination parmi les hommes , les a obligés par des loix expressees à s'acquitter de ce qu'il y a de plus important dans ces devoirs. Mais celui qui obéit exactement à ces loix , sans se mettre en peine de plusieurs autres obligations que l'honnêteté exige de lui à cet égard , n'a pas examiné cette matiere avec assez d'attention , & il raisonne sur de fort mauvais principes.

Un pere ne raisonne guères mieux, quand il s' imagine que certaines obligations de sa part ne doivent pas répondre aux devoirs que Dieu & la nature imposent à sa femme & à ses enfans. Il se trompe encore grossièrement, quand il se met dans l'esprit que tout ce qu'il doit à sa famille , se borne aux soins qu'il est obligé d'avoir de la subsistance de ceux qui le touchent de si près. Il est vrai que , s'il le néglige , il est pire qu'un

DE ROBINSON CRUSOË. CH. II. 83
infidèle ; mais il ne s'ensuit point qu'il est honnête-homme , parce qu'il ne le néglige pas. Sa femme & ses enfans sont ses créanciers de plus d'une maniere ; il faut qu'il s'acquitte de toutes ses dettes à leur égard, s'il veut mériter le titre d'homme d'honneur.

Une des plus considérables dettes d'un pere à l'égard de ses enfans , c'est l'éducation. Si son état ou son peu de lumieres ne lui permettent pas de les instruire lui-même, il doit leur donner des Précepteurs : mais cela ne suffit pas. Il s'agit encore de bien choisir ces Précepteurs , d'étudier le génie & le caractère des enfans , & de leur faire apprendre les sciences qui ont rapport à leurs inclinations , & à leur tour d'esprit. Tel jeune homme capable de se distinguer dans une certaine profession , ne fera que remper dans une autre , & c'est faute d'avoir étudié avec attention les caractères & les penchans de la jeunesse , que notre Isle est si remplie de sçavans stupides , pédantesques , qui deshonnorent les sciences , & que l'étude ne fait que rendre plus méprisables. Ce n'est pas assez que de prendre tous les soins imaginables pour faire instruire ses enfans comme il faut ; un pere doit être encore le Gouverneur en chef de sa famille , veiller sur les actions de ses enfans , leur

donner de bons préceptes, & donner du poids à ses leçons par son exemple ; on a beau payer ce qu'on doit à ses créanciers, si on ne s'acquitte pas de ses dettes envers sa famille, on est indigne du nom d'homme d'honneur.

La plupart des hommes ont une idée impertinente de la véritable honnêteté ; ils ne la considèrent que comme une vertu de Négociant, ou tout au plus ils la bornent à ce qui est juste & injuste au Tribunal du Juge civil. Ils s'imaginent d'ailleurs qu'il est fort aisé d'acquérir cette vertu, & qu'il est encore plus facile de la perdre. D'un côté on peut la conserver avec les crimes de David, quand les fautes sont passagères, & que le fond du cœur continue à être bon ; d'un autre on peut se flatter en vain de la posséder, quoiqu'on soit de la dernière exactitude à remplir les devoirs de la vie civile, que nous imposent les loix positives.

Un homme paie ses dettes avec la plus grande ponctualité, sa parole lui est sacrée ; n'est-il pas honnête-homme, homme d'honneur ? Si vous le voulez sçavoir, suivez-le dans le sein de sa famille ; si vous voyez qu'il tyrannise sa femme, qu'il ait une complaisance d'Héli pour les vices de ses enfans, qu'il néglige de les instruire, &

de les exhorter, c'est un mal-honnête-homme : il néglige également ce qu'il doit à Dieu, & ce qu'il doit à sa famille.

Outre l'éducation, la vertu dont je parle exige encore d'autres soins également importans à un pere de famille. Elever ses enfans & les laisser-là, c'est ressembler aux brutes qui abandonnent leurs petits, dès qu'ils sont en état de chercher leur nourriture eux-mêmes. Il s'agit encore d'introduire nos enfans dans le monde d'une manière conforme à l'état de nos affaires & à leurs inclinations. Ce devoir est d'une telle importance, que bien souvent la fortune non-seulement, mais encore la bonne conduite des enfans en sont entièrement dépendantes. Ne pas introduire nos enfans dans le monde, c'est les ruiner d'une manière négative ; les y introduire sans discernement, sans avoir égard à leurs inclinations, à leurs talens, & à l'état de nos affaires, c'est travailler positivement à les rendre malheureux. Je pourrais entrer dans un grand détail sur ce sujet ; mais je me contenterai d'indiquer seulement quelques inconvéniens terribles qui suivent la manière ordinaire d'introduire les jeunes gens dans le monde, sans faire attention à leurs penchans, & à leurs dispositions de corps & d'esprit.

Combien ne voit-on pas d'ames guerrieres condamnées aux soins paisibles du Négoce , dans le tems qu'on gâte un excellent corps de Crocheteur , en masquant d'une robe d'Avocat , ou d'un habit Ecclésiastique ses membres massifs & nerveux ?

Combien de jeunes gens grossiers & sans adresse voyons-nous élevés pour la Chirurgie , ou pour la Musique instrumentale , quoiqu'en nous montrant leurs doigts épais & mal emboîtés , la nature nous apprenne elle-même qu'elle les avoit destinés à manier le marteau du Maréchal , la hache du Charpentier , le fouet du Fiacre , ou la rame du Batelier ?

C'est au même défaut de discernement & de prudence que nous sommes redevables de ce grand nombre de jeunes gens qui entrent dans le Barreau , ou qui montent en Chaire avec des voix rudes & peu sonores , avec une langue embarrassée & bégayante , & que nous voyons des corps lourds & engourdis , & des jambes tortues & cagneuses , destinées à faire les membres d'un Sauter , & d'un Maître à danser.

Quoique je puisse me servir d'un grand nombre d'autres exemples , je n'allegue que ceux-ci , parce qu'ils s'offrent le plus fréquemment à la réflexion du public. Il n'est pas possible que des personnes si fort déplacées

cées dans le monde , ne maudissent mille & mille fois pendant le cours de leur vie l'injustice de leurs peres , qui en manquant de payer ce qu'ils devoient à eux & à la nature , les ont exposés au mépris & à la raillerie des autres hommes.

Entrant un jour dans un cabaret à Londres je vis une espèce de Nègre assis parmi plusieurs honnêtes gens , & engagé avec eux dans une conversation assez animée. Je pris une chaise pour lui prêter attention , à l'exemple de toute la compagnie , qui sembloit écouter ses discours avec beaucoup de plaisir. Je trouvai qu'il n'avoit certainement pas tort ; il les entretenoit sur plusieurs matieres importantes & épineuses avec beaucoup d'esprit , de sçavoir , & de jugement ; l'étude paroissoit faire ses plus grands délices , & je vis qu'il avoit choisi dans les sciences ce qu'il y a de plus noble & de plus utile. Etonné d'une particularité si extraordinaire dans un homme de sa couleur , je pris à la fin la liberté de lui demander s'il étoit né en Angleterre. » Monsieur , *me répondit-il avec beaucoup de politesse , mais les larmes aux yeux* , » je puis vous assurer que je suis Anglois , » né dans la Grande-Bretagne ; je dois le dire à la honte de mon pere , qui étant » né Anglois lui-même , a eu la lâcheté de

» s'unir à une Indienne , quoiqu'il dût être
 » persuadé que les enfans qu'il auroit d'elle
 » maudiroient à jamais la mémoire d'une
 » action si lâche , & qu'ils auroient en hor-
 » reur le nom de leur pere toutes les fois
 » qu'ils y penseroient. Oui , oui , *continua-*
 » *t-il* , je suis Anglois , né d'un légitime
 » mariage , & je me croirois heureux si
 » j'étois plutôt bâtard , & mis au monde
 » par la femme la plus débauchée de l'Eu-
 » rope , par la plus maussade des servantes.
 » Peut-être mon pere en contractant cet
 » indigne mariage a-t-il satisfait à ce qu'il
 » devoit à sa noire maitresse ; mais cer-
 » tainement il n'a pas songé à ce qu'il devoit
 » à ses futurs enfans. Si je n'avois pas sur le
 » visage cette maudite teinture de démon ,
 » j'aurois pû me pousser dans le Barreau ,
 » ou parvenir à quelque dignité Ecclésias-
 » tique ; mais à présent les études qu'on
 » m'a fait faire ne sçauroient aboutir qu'à
 » me rendre sçavant valet-de-chambre. Je
 » ne sçaurois m'imaginer pour quelle raison
 » mon pere m'a envoyé au Collège. Il a
 » gâté un bon laquais , en s'efforçant de me
 » donner l'esprit & les sentimens d'un hon-
 » nête-homme. Puisqu'il avoit envie d'é-
 » pouxer une esclave , il auroit agi consé-
 » quemment , en prenant la résolution de
 » n'avoir que des enfans esclaves , & de

» les élever d'une maniere conforme à leur
 » naissance. Mais il a mieux aimé me rendre
 » doublement malheureux ; il m'a procuré
 » ce visage terrible , que vous me voyez ,
 » & a pris soin de mon éducation : mais plus
 » il a formé mon esprit , plus il m'a rendu
 » mon sort sensible.

Ce discours , qui finit par un ruisseau de
 larmes , me parut extrêmement touchant ,
 & je crois que je ne l'oublierai de ma vie ,
 sur-tout parce qu'il fut prononcé par un
 homme qui me parut le plus judicieux , le
 plus modeste , & le plus digne d'estime.

Je finirai par cette histoire ce que j'avois
 à dire sur ce sujet , persuadé que je ne
 sçaurois y ajouter rien d'aussi pathétique.
 J'en conclus , qu'une bonne méthode d'éle-
 ver les enfans & de les introduire dans le
 monde est une dette réelle , qu'il faut payer
 absolument, si l'on a la noble ambition d'a-
 voir place parmi les gens d'honneur.

Le même principe d'honnêteté nous obli-
 ge de nous acquitter de nos devoirs envers
 une femme , & envers un domestique , à
 proportion que les liens qui nous attachent
 à l'une & à l'autre sont plus ou moins
 étroits.



CHAPITRE III.

Des vices qui règnent dans le Commerce civil, & des irrégularités ordinaires de la conduite des hommes.

LE commerce mutuel des hommes est la partie la plus brillante de la vie ; c'est un emblème des plaisirs qu'on goûtera dans le Ciel ; car les agrémens dont on jouit dans une bonne compagnie représentent véritablement les délices qui accompagneront la société mutuelle des bienheureux. Le commerce bien entendu & bien dirigé fait cette partie de la vie , qui ne distingue pas seulement l'homme de la brute , mais l'homme raisonnable de l'homme infociable & farouche.

Peut-être suis-je plus sensible qu'un autre aux douceurs du commerce mutuel , parce que j'ai senti le chagrin & la mortification d'en être privé ; cependant j'ai lieu de croire que mes malheurs ne m'ont fait sentir que plus fortement cette vérité , & tous les gens sensés conviennent avec moi , que la sociabilité est un des caractères distinctifs d'un Être raisonnable.

Il s'ensuit qu'une des plus grandes béné-

DE ROBINSON CRUSOË. CH. III. 97
 dictions que la Providence puisse donner à l'homme sur la terre , c'est de lui faire rencontrer des gens de mérite , dont l'humeur soit conforme à la sienne. Il s'ensuit encore que le meilleur caractère d'un homme , après la piété & la probité , c'est d'être sociable , & propre à contribuer aux agrémens de la vie civile.

Quel charme n'est-ce pas de voir sur le visage de quelqu'un la bonté de son naturel qui y brille , la sérénité de son ame continuellement peinte sur son front ! quel délice de le voir toujours dans une humeur égale , agréable à lui-même & aux autres ! son cerveau est débarrassé de chimères , & son cœur libre d'inquiétudes communique sa tranquillité aux opérations de son esprit. Un tel homme est sans cesse paisible possesseur de lui-même , sa vie est une anticipation sur le bonheur éternel , dont la paix & la tranquillité feront la partie la plus essentielle.

Si un tel homme est accessible au chagrin , ce n'est que lorsque la raison n'est pas entièrement contente d'elle-même , ou lorsqu'elle compatit aux malheurs d'autrui : ces passions violentes & tumultueuses , qu'on peut considérer comme les orages de l'ame , lui sont entièrement inconnues , ou du moins elles ne sont chez lui qu'une bourrasque

passagere. C'est le seul homme capable d'observer ce divin précepte de l'Ecriture Sainte ; *soyez fâché & ne péchez pas* ; & si jamais il s'abandonne à la colere , elle n'est excitée que par les inexactitudes qu'il remarque dans sa propre conduite.

Voilà ce qui s'appelle véritablement une personne sociable , & propre à faire les délices d'une compagnie de gens sensés ; sa conduite est plutôt à portée de l'admiration. Il y a une espèce de vertu à lui porter envie , & à sentir de la mortification , en cherchant en vain en soi-même les aimables qualités qu'on trouve dans toute l'enchainure de sa conduite.

Quoique j'aye distingué d'abord le caractère d'un homme pieux d'avec celui d'un homme sociable , parce qu'on peut considérer une même personne sous ces deux différentes faces , je prie mon Lecteur d'être persuadé , que cet homme heureux que je viens de peindre , est toujours un homme attaché aux devoirs de la Religion. C'est une erreur grossière de s'imaginer qu'une ame noircie par le vice , affaissée par le crime , balottée par l'extravagance , peut être susceptible de ce calme , former ses pensées libres & égarées , répandre sur les visages cette sérénité , & soutenir l'humeur dans cet agrément perpétuel. Il faut

DE ROBINSON CRUSOË. CH. III. 93
de nécessité que dans une ame criminelle il y ait des intervalles sombres & ténébreux ; les orages qui naissent dans la conscience doivent absolument couvrir la physionomie de nuées obscures , & quand il fait mauvais tems dans l'ame , il n'est pas possible que la sérénité soit dans l'air du visage. Le sourire d'un tel homme a quelque chose de contraint , qu'il est facile de découvrir : son naturel peut le porter à la joie ; mais les remords de sa conscience interrompent souvent cette joie au milieu de sa plus grande vivacité ; & il cherchera en vain la pure volupté , elle le fuira toujours.

Voulez-vous vous convaincre de cette vérité par vos propres yeux ? examinez dans une compagnie un homme coupable de quelque mauvaise action ; portez votre attention sur tout son air ; dans les plus grands emportemens de sa joie , vous verrez souvent qu'un chagrin involontaire s'empare de son ame , & en force l'entrée : il s'en apperçoit , il en détourne sa pensée avec violence ; mais au milieu d'un grand éclat de rire , il est encore interrompu par des soupirs , dont il n'est pas le maître. La chose est réelle ; elle ne sauroit être autrement , & je n'ai jamais de ma vie fréquenté un homme vicieux , sans découvrir évidemment en lui ce symptôme. C'est une espèce

de respiration d'une ame à qui on ne donne pas le tems de se laisser persuader par les principes de la raison ; ce sont les soupirs d'un vertu que l'on charge de fers , c'est un soulèvement de l'esprit contre la tyrannie des mauvaises maximes dont on lui impose le joug. Dans l'homme pieux, au contraire, la tranquillité est suivie & durable, parce qu'elle est naturelle. Il est toujours de bonne humeur, parce qu'il ne rougit pas de lui même.

La bonne humeur constante & inaltérable ne sçauroit jamais procéder que d'un fond de vertu, & par conséquent le proverbe, qui veut que le bonheur consiste d'une manière vague dans le contentement de l'esprit, est aussi mal fondé qu'il est adopté généralement. Il deviendra vrai & raisonnable, dès que l'on supposera que ce contentement est fondé sur une base dont un bon sens épuré puisse être content ; sans cela on peut dire qu'un habitant des petites maisons est souvent le plus heureux des hommes. Il chante dans sa prison, il danse dans ses chaînes ; la vapeur qui le maîtrise en fait à son gré un Ministre d'Etat, un Prince, un Roi. C'est de cette sorte de contentement dont, à ce que l'on dit, jouissoit autrefois certaine Duchesse, qui s'étoit mis dans l'esprit qu'elle étoit Impérat

trice ; ses laquais étoient armés de Javelots & habillés à l'antique ; elle se faisoit un plaisir de les regarder par une fenêtre se promener dans cette mascarade, persuadée que c'étoient ses Gardes. On la servoît à genoux ; on l'honoroit du titre de *Majesté Impériale*. Pendant qu'on avoit toutes sortes de complaisances pour sa chimère favorite, & qu'on l'amusoit par l'image des choses qui n'avoient aucune réalité, elle étoit assez malheureuse pour être hors d'état de porter ses réflexions sur les vérités où elle avoit le plus grand intérêt. Elle étoit, sous la conduite des Tuteurs, réellement misérable, & le triste objet de la compassion publique.

Le seul contentement qui puisse porter l'homme à un bonheur digne de l'excellence de sa nature, doit avoir sa base dans les principes de vertu. La satisfaction digne de l'homme est la paix d'une ame raisonnable. Le dérangement de l'esprit, & le vice n'ont rien à démêler avec elle. De quelle paix l'ame peut-elle jouir, quand elle est dominée par le crime, qui a pour ses satellites, le trouble & l'inquiétude ? La paix ne sçauroit régner dans un cœur, quand les remords lui font la guerre, & que des desirs extravagans & criminels l'attaquent de tous côtés. Comment l'esprit

peut-il être tranquille , quand au-delà des plaisirs qui s'offrent à lui en foule il découvre une perspective de malheurs qui l'empêchent de jouir du présent , par des appréhensions & par des craintes , qui ne sont que trop bien fondées ? Il n'y a pourtant que cette paix de l'ame , qui puisse embellir la physionomie , de cet air agréable qui plaît tant dans la société , & qu'il est impossible de contrefaire.

Douce paix de l'esprit , heureux repos de l'ame ;
Source des vrais plaisirs , seul & parfait bonheur ,
Le mortel vous détruit , tandis qu'il vous ré-
clame ,
Et pour vous acquérir vous bannit de son cœur.

L'Avare vous recherche , & d'un fol espoir ivre ,
Il vous ensevelit dans les gouffres des flots ;
Bien loin de vous trouver , aux troubles il se livre
Pour amasser matière à des troubles nouveaux.

Qu'il creuse , affamé d'or , ces ténébreux abî-
mes ,
Où le Ciel l'a caché par de sages arrêts ;
Il y pourra trouver cet instrument des crimes ;
Mais la tranquillité ne s'y trouva jamais.

Non , pâle Adorateur de la riche abondance ,
N'attends pas ce trésor de ses prodigieuses
Mains :
De sa corne qui verse un ruisseau d'opulence ,
Ne vois-tu pas couler des fleuves de chagrins ?
Sous

Les argumens qui plaident pour l'existence d'une Divinité , sont en si grand nombre , si bien mis dans tout leur jour par d'habiles gens , & portés jusqu'à un tel degré d'évidence , qu'il n'est pas nécessaire de les alléguer ici , puisqu'il n'est pas possible d'y ajouter une nouvelle force.

On n'a qu'à fouiller dans soi-même pour trouver les démonstrations les plus incontestables de cette vérité. Je veux seulement faire quelques demandes à nos Athées.

1. Qu'ils me disent avec sincérité , s'ils en sont capables , s'il ne leur arrive jamais , dans la chaleur même de la dispute , de porter leurs réflexions sur leur propre nature , & de démentir en secret les Sophismes qu'ils allèguent d'un air triomphant. Je sçais du moins que le Comte de *Rochefer* , un des plus fameux Docteurs de cette science infernale , reconnu dans son lit de mort que ces sortes de reproches secrets lui avoient été très-familiers , & qu'une espèce de mouvement convulsif avoit souvent accompagné chez lui l'action horrible d'attaquer la Majesté Divine.

La nature , en tremblant , rend au Ciel ses hommages :
Il a d'un sceau divin marqué tous ses Ouvrages.

A l'effacer, l'impie est souvent empressé ;
Mais son cœur en frémit , & l'appelle *Insensé*.

2 Je voudrois demander à l'Athée le plus intrépide & le plus déterminé, quelle certitude il a de sa proposition négative , & s'il ignore les risques qu'il court, si, par sa faute, il se trompe sur un sujet si important. Il suffit d'une étendue d'esprit médiocre, pour comprendre que , supposé qu'il nous fût difficile de prouver par des démonstrations formelles la proposition positive , *Il y a un Dieu* , il doit être infiniment plus difficile d'appuyer la proposition négative sur des preuves démonstratives. Est-il d'un homme prudent de risquer tout sur des suppositions incertaines , destituées de tout principe incontestable ? S'il y a une cause première , il n'est pas naturel qu'elle accorde facilement le pardon à des gens qui se sont fait une occupation de l'insulter en niant son existence , & en communiquant leur incrédulité aux autres , sans y être portés par aucun motif plausible.

Ils seroient encore en quelque sorte excusables, si, dans une malheureuse situation, ils s'étoient conduits en personnes sages & raisonnables , & si , mortifiés d'un doute involontaire sur un sujet si grave & si respectable , ils avoient pris le parti de la

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. III. 123
vertu par simple prudence. Mais agissant à l'égard du doute , comme si c'étoit la plus forte des démonstrations, ils font les agréables & les beaux esprits sur cette matière : c'est la source intarissable de leurs bons-mots ; ils tournent en ridicule tous les articles de Foi, comme manifestement atteints & convaincus de fausseté , & ils ont la hardiesse d'attaquer la Bible par des chansons satyriques ; tel est, par exemple, ce digne couplet de Milord *Rochester*.

Religion , fatras risible & respectable ,
Enfant bien-aimé de la Fable,
Que vous naquîtes à propos !

Nous vous devons nos plus chers avantages :
Vous êtes , dans la main & des Grands & des
sages ,

Un frein propre à brider la canaille & les fots !

Ce qu'il y a de particulier dans la conduite de ces Messieurs , c'est qu'il leur est impossible de lancer le moindre trait sur la Religion , sans qu'il retombe sur eux , & que tout l'esprit qu'ils prodiguent à cet égard ne fait que prouver qu'ils n'ont pas le sens commun. Si effectivement la Religion est un effet de la politique , si elle ne sert qu'à attacher la sotte populace au bon sens des sages , n'est-il pas impertinent d'aller découvrir aux dupes une four-

berie si utile aux esprits - forts ? N'est-ce pas démentir grossièrement la prudence des prétendus sages de l'antiquité , qui ont été assez heureux pour attraper dans un même coup de filet tout le Genre-humain ? Nos sages modernes ne péchent-ils pas contre leur propre intérêt , qui doit être l'unique regle de leurs actions , & ne se privent-ils pas de tous ces précieux avantages , dont ils croient être redevables aux premiers inventeurs des Systèmes de Religion ?

Tout le procédé de ces beaux esprits n'est qu'une suite continuelle de *coups d'étourdis*. Il faut s'étonner sur-tout de leur stupide intrépidité. S'il y a un Dieu assez juste & assez puissant pour récompenser la vertu , & pour punir ceux qui l'outragent avec la dernière arrogance , on peut dire qu'ils jouent gros jeu , en s'exposant à une éternité de malheurs , par le simple plaisir de dire un bon-mot. Si ce bon-mot est fondé en raison , ils n'y gagnent pas grand' chose ; & si ce n'est qu'une turlupinade en l'air , ils perdent tout.

Je ne sçais pas si je me trompe ; mais il me semble que, dans les vers infâmes qu'ils composent sur ces sujets sérieux , il n'y a d'ordinaire rien que de fade & de plat ; l'on diroit que la Muse n'est pas aussi athée que

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. III. 125
le Poëte , & que leur génie , qui est propre à briller sur d'autres matieres, se refuse à la profanation & au blasphème. Il est apparent que , dans l'entendement des plus grands libertins , il y a un sentiment secret de la Divinité , qu'on ne contraint qu'avec peine à seconder l'imagination dans les insultes qu'elle machine contre la Divinité.

J'observerai encore que les Athées sont la plus fâcheuse espece de pédants , & qu'il n'y en a point qui choquent avec plus de fausseté la politesse & les belles manieres. Il n'est pas possible d'être en compagnie avec un Athée, sans voir que toutes ses pensées roulent dans le même cercle de railleries & de quolibets lancés contre Dieu & contre la Religion; tout son esprit se concentre dans cet unique sujet , comme dans un tems de contagion toutes les maladies aboutissent à la peste. Il sçait que ses affreuses bouffonneries doivent de nécessité être importunes à la plupart de ceux qui les écoutent ; il ne laisse pas de pousser sa pointe , & vous êtes forcé de le laisser parler ou de lui rompre en visiere.

Il y a des gens tout aussi ridicules que ceux dont je viens de parler , mais moins odieux en apparence , qui daignent avouer qu'il y a un Dieu , pourvu qu'il leur soit

permis de régler ses attributs ; ils veulent qu'il ait le caractère d'un Gentilhomme bien élevé & d'un bon naturel. Selon eux , il n'a jamais eu le cœur de souffrir que son Fils fût crucifié par les Juifs , & il a trop de générosité pour condamner ses Créatures à des supplices éternels. Conformément à ces belles idées , ils font main - basse sur les dogmes de la repentance & de la Foi , & sur tous les autres moyens d'être réconcilié à Dieu par Jésus-Christ. Il y a , disent-ils , de bonnes histoires dans la Bible ; mais pour ce qui regarde la vie & les miracles de notre Sauveur , ce n'est qu'une Légende assez mal arrangée.

Outre ceux-là , nous avons encore une foule d'Ariens & de Sociniens , Disciples d'un ancien Hérétique , qui sortoit toujours de l'Eglise dès qu'on commençoit à entonner le *Gloria Patri* , & qui s'asseyoient lorsque , dans les Prières publiques , il étoit fait mention de la *Divinité* de Jésus-Christ.

De telles iniquités , comme s'exprime Job , *devroient être punies par les Juges* ; ce sont elles qui ont le plus contribué à la ruine de nos bonnes mœurs. Il n'y a point de méthode qui puisse aller plus directement à rendre le peuple criminel au plus haut degré , que de le dégager de

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. III. 127
la crainte d'un Être suprême. Aussi - tôt qu'un homme commence à se persuader qu'il n'y a point de Dieu , il ne lui reste aucune règle de conduite , qu'un amour-propre , grossier & brutal. S'il n'y a point de Législateur souverain , il n'y a point de Loi qu'il faille respecter ; on n'a qu'à éluder la force des Loix civiles , & pour le reste on peut prendre pour règle ses appétits déréglés , par le seul droit naturel.

Quoique nous vivions dans un siècle où la plus grande impiété a inondé la nation comme un déluge , il est certain pourtant que la Religion est publiquement professée dans notre patrie , que le Nom de Dieu y est avoué & adoré , & que le Christianisme y a des Loix pour appui ; rien n'empêche , par conséquent , de se servir de ces Loix , pour défendre cet établissement salutaire contre les invasions des Athées , des Dérègles & des Hérétiques , comme l'ordre , le repos public sont défendus contre les attentats des brigands , des voleurs & des assassins.

Il n'y a pas la moindre probabilité de réussir à réformer les mœurs de la nation , si on laisse un libre cours aux maximes qui ont pour but de détacher nos compatriotes des Principes de la Religion. Quelle *symétrie* y a-t-il dans un Gouvernement où

le moindre vol est puni de mort, dans le tems qu'on attaque impunément le Dieu du ciel & de la terre, qu'on renverse l'autorité des Livres sacrés, qu'on se joue des Dogmes principaux du Christianisme, *de la mort du Sauveur & du salut de l'ame?*

Si un homme s'avise de parler contre les Ministres, ou s'il est assez hardi pour dire des impertinences au Roi, on le met en prison : mais lui est-il permis de tenir des discours féditieux de la Majesté Divine, de nier la Divinité de son Rédempteur, & de lancer des railleries contre le Saint-Esprit, dont nous adorons cependant le pouvoir efficace? Aucune crainte de punition n'arrête cette langue effrénée dans son insolence ; ce sera beaucoup, si quelqu'un de ceux qui l'écoutent, le prie honnêtement de mettre des bornes à de pareils discours.

Où voit-on l'homme de Cour, ou le particulier, soutenir l'honneur de son Créateur, d'une manière proportionnée à la grandeur du sujet? Si dans une compagnie on donne un démenti à un homme de naissance, il le prend pour un cruel affront, il s'emporte, cherche querelle à celui qui l'a offensé, se bat avec lui, & bien souvent le tue. Il arrive même qu'on prend avec la même chaleur le parti d'un ami ab-

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. III. 129
sent, quand on le voit calomnié, & attaqué dans son honneur. Mais où est l'honnête-homme, qui s'intéresse assez dans la querelle de Dieu, quand un scélérat l'outrage, & donne le démenti à ses attributs, & même à son existence, pour ne le pas entendre sans émotion, & sans la moindre envie de punir cette insolence outrée?

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'avertir ici, que je ne suis pas d'opinion, qu'il faudroit se battre pour soutenir la cause de Dieu ; je suis sûr qu'il ne faut jamais le faire que dans une extrême nécessité, que nos Loix le défendent, & qu'en cela elles sont conformes à la volonté Divine : j'ai voulu simplement mettre ces deux cas en parallèle, & faire voir qu'il n'y a rien de plus indigne dans notre conduite ordinaire, que d'être jaloux de notre bonheur & de celui de nos amis, sans marquer le moindre dévouement pour la gloire de notre Créateur. Il me semble du moins qu'il seroit raisonnable, si l'on voyoit un fat se donner des airs de petits-maitres aux dépens de la Divinité, de lui faire sentir fortement qu'on est choqué de son insolence, & de le traiter comme un faquin, s'il en marquoit du ressentiment. Rien ne conviendroit mieux à un homme de qualité, que de mépriser, même punir sévèrement un hom-

me qui oseroit devant lui s'évaporer en plaisanteries blasphématoires sur la Religion. Si l'on continue à confondre la profanation avec l'esprit, la crainte de s'attirer des railleries est capable de rendre les gens esprits-forts pour ne pas passer pour des imbécilles.

Du discours obscène.

L'Obscénité a quelque chose de si bas & de si choquant, qu'un homme bien né devroit n'en être pas seulement soupçonné. Quoique le Chevalier *George Mackenzie* l'ait dépeinte avec ses couleurs convenables d'une manière très-ingénieuse, j'espère qu'il me fera permis de faire un petit nombre de réflexions sur le même sujet.

Ceux qui se distinguent le plus à cet égard, sont des personnes aussi incapables de gouverner leurs langues, que leurs passions brutales, qui se font une espèce d'honneur de passer dans le monde pour ce qu'ils sont réellement.

Aussi n'est-ce pas à eux que j'ai destiné mes réflexions. Si de pareils gens vouloient parler d'une manière sage, & conforme à la pudeur, leur imagination seroit dans une contrainte perpétuelle; ils seroient déplacés; ils fortiroient de leur caractère, & ils auroient eux-mêmes leur bonne part

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. III. 131
de l'ennui, qu'ils donneroient aux autres. Je n'ai donc rien à leur dire; je leur pardonne leur extravagance: mais qu'un homme bien élevé, mêle dans ses discours des expressions de la canaille & contraires à la pudeur, c'est une incongruité, qui me paroît aussi bizarre qu'insupportable.

Je laisse-là ce qu'il y a de criminel dans ces sortes de discours, pour n'examiner que ce qu'il y a d'impoli & d'indécet: mon principal but n'est pas de considérer l'obsécénité comme un *péché* par rapport à Dieu, mais comme une grossièreté, capable de troubler l'agrément de la société civile; & comme un affront qu'on fait avec insolence à toute une compagnie d'honnêtes-gens.

Je sçais bien que la pudeur, qui nous porte à couvrir nos corps, est un effet de la chute de nos premiers parens; que c'est une conséquence du crime, qui a, pour ainsi dire, abâtardi notre nature, & que, par conséquent, ce n'est pas une vertu en elle-même. Il n'y a point de partie du corps humain, qui n'eût pu être exposée à la vue, si le péché n'avoit établi une distinction nécessaire entre les unes & les autres. Mais il s'ensuit de-là même, que les discours impudiques péchent contre la coutume & contre la bienséance. Pourquoi la

langue découvreroit-elle de propos délibéré, ce que la nature ne sçauroit exposer à la vûe, qu'en rougissant, & que la bienfiance a condamné aux ténèbres? Si la pudeur est la suite du péché, si elle n'est pas une vertu par elle-même, il faut avouer que le péché nous a mis dans la nécessité de la considérer comme une vertu, & que le vice auroit une double influence sur nous, si, par un excès de dérèglement, nous secourions le joug de la pudeur, que le vice nous impose.

Celui donc qui permet à sa langue la liberté de dévoiler sans retenue, ce que la honte cache avec tant de prudence, déclare qu'il n'a pas la moindre mortification des maux qui sont dérivés du premier péché comme de leur source, tout comme s'il étoit exempt des malheurs qui ont leur origine dans la chute d'Adam. Cependant tous les hommes en sentent les tristes influences, & s'il y a quelqu'un qui peut se vanter avec justice, qu'il ne sent pas dans son naturel le moindre penchant au mal, la moindre corruption, c'est le seul qui peut, couvert de son innocence, ne pas remarquer sa nudité, ni celle des autres; il ne sçauroit rien dire d'indécet, & de contraire à la pudeur; rien ne sçauroit s'offrir à ses yeux qui soit capable de les choquer.

Pour ceux qui trouvent à propos de couvrir leur nudité, il est certain qu'ils n'agissent pas conséquemment, en la dévoilant par leurs discours. S'il y a des actions que la nature condamne à la nuit & aux ténèbres, & s'ils ne les commettent eux-mêmes que dans la retraite, pour les dérober à la vûe des hommes, quel motif peut les porter à en parler en public?

S'ils veulent qu'il y ait de la liaison & un plan dans leur conduite, qu'ils bannissent de leur bouche les expressions de certaines choses, & de certaines actions, ou bien qu'ils ne se fassent pas une affaire de se livrer à ces actions, à la manière de Diogène; qu'ils en prennent le public pour spectateur, & qu'ils mènent leurs femmes & leurs maîtresses aux marchés, ou à la bourse, pour se divertir avec elles à la face du ciel & de la terre.

Qu'on prenne le scélérat le plus abominable, le débauché le plus familiarisé avec l'obscénité, & qu'on le place en présence de sa mere, on aura bien de la peine à le porter à tenir son langage ordinaire devant cellé qui l'a mis au monde. Il y a là-dedans quelque chose qui répugne trop pour en croire capable l'homme le plus infâme: cependant il y a quelque chose de semblable dans le discours obscène en général. Par les expressions impudiques on

affronte la nature , qui est la mere commune des hommes , & l'on en découvre la nudité.

Je ne comprends pas même quel esprit , quel agrément on peut trouver dans ces paroles mal-honnêtes , ni comment on peut les considérer comme une source de joie & de plaisirs. Selon l'idée que les gens du monde ont du plaisir, il peut y en avoir dans les actions mêmes dont ces discours sont d'infâmes tableaux ; mais ce n'est que par grossièreté & par mauvais goût, qu'on peut se déterminer à prononcer & à entendre de pareilles sottises ; c'est manque d'esprit, c'est manque de trouver dans son cœur & dans son imagination , des sources de divertissement, plus convenables à un homme poli & sensé.

Je ne doute pas que les hommes qui ont toujours quelques raisons pour pallier les choses les moins raisonnables , ne trouvent encore ici quelque excuse en faveur de ce déreglement d'esprit. Ils me diront que ces expressions ne paroissent choquantes , que parce que la coutume les empêche d'être familières , & qu'il n'y a point de crime à exprimer ce qu'il n'est pas criminel de dire.

Supposons , avec ces Messieurs , que la seule coutume a donné aux expressions

DE ROBINSON CRUSOÉ. CH. III. 135
dont il s'agit , cette indécence qui choque si fort les règles de la politesse. La coutume n'est-elle pas respectable ; le consentement unanime des honnêtes-gens a banni ces termes de la conversation : pourquoi les rappeler de leur exil, si l'on n'y est pas porté par des raisons supérieures à la force de la coutume ?

Je pourrois m'étendre davantage sur cette matière , si mon but n'étoit pas de faire des essais , plutôt que des traités en forme.

Des Discours contraires à la Vérité.

MON dessein n'est pas d'entrer dans un grand détail sur tous les péchés compris sous le nom de *mensonge*. Je suppose que tous ceux qui liront cet Ouvrage reconnoîtront avec moi que c'est-là le vice le plus scandaleux qui puisse avilir la nature humaine. Il n'y en a point qui soit d'une aussi grande étendue , & si fécond en autres vices ; tous les crimes en ont un besoin absolu ; ils ne sçauroient s'en passer quand ils veulent tromper , trahir , voler ou détruire. Le mensonge est le voile général de tout ce qui est contraire à la vérité : c'est la peau de brebis sous laquelle le